



100 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1730 LUNDI 29 AVRIL 2013



BDÉAC

Un plan stratégique de développement dans la zone Cémac

En rapport avec son programme des réformes et sa vision à l'horizon 2025, la Banque de développement des États d'Afrique centrale (BDÉAC) vient de mettre en place un plan stratégique de cinq ans (2013-2017).

Adopté par son conseil d'administration, ce plan dont le coût de la mise en œuvre n'a pas été précisé repose sur sept éléments fonda-



Le siège de BDEAC à Brazzaville

mentaux, parmi lesquels le niveau du capital social de la Banque. Il vise entre autres à faire de la BDÉAC un instrument de référence dans le financement des investissements du secteur privé et la lutte contre la pauvreté.

« Ce plan stratégique a été examiné et discuté avec tous nos partenaires, pour prendre en compte toutes les doléances de la sous-région, et voir comment nous pouvons réunir les conditions optimales d'exercice des activités de la banque, afin de répondre aux attentes des populations », a indiqué le président de cette institution bancaire, Michaël Adandé.

Page 11

ÉDITORIAL

Constance, continuité, stabilité ...

Page 2

Éducation

Les centrales syndicales unanimes pour une reprise effective des cours

La Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), la Confédération syndicale congolaise (CSC) et la Confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (Cosylac) ont lancé un appel conjoint à la reprise effective des classes sur toute l'étendue du pays dès ce lundi 29 avril.

« Le statut général de la fonction publique sera révisé, les effets financiers seront pris en compte dans le budget de l'État exercice 2014 après évaluation. Et puisque, par ailleurs, les auteurs de la grève l'ont levée, les négociations sont ouvertes, chers camarades, pourquoi continuer à rester à la maison ? », s'est interrogé Daniel Mongo, intervenant au nom des centrales syndicales les plus représentatives. De leur côté, les partis de la Majorité présidentielle ont également invité les enseignants grévistes à renouer avec le chemin de l'école, tout en exprimant leur soutien à des « négociations sereines » en vue d'une amélioration de la situation des travailleurs et des citoyens.

Pages 5



Une vue des syndicalistes

Développement durable

Les experts planchent sur une stratégie nationale globale



La salle de l'auditorium comble attendant l'ouverture officielle

Les travaux du Forum national sur le développement durable se sont ouverts le 26 avril à Brazzaville par la réunion des experts. Ils prennent fin ce lundi selon le programme officiel. Sur le thème « Maîtriser l'avenir dans

le contexte du développement durable », les participants œuvrent à définir les grandes lignes des politiques sectorielles de forêts, d'agriculture, d'élevage, de pêche, d'aménagement du territoire, d'hydrocarbures, de

mines, d'industrie, d'énergie, d'hydraulique, d'assainissement, de transports, de tourisme, de construction et d'urbanisme, etc., en incluant les principes du développement durable.

Page 3

ÉLECTIONS

Le CPFPP veut des femmes politiquement dynamiques

En vue d'accroître, en qualité et en quantité, la participation de la femme congolaise dans les instances de prise de décision, le Centre de promotion de la femme en politique (CPFPP) intensifie sa campagne de sensibilisation, en impliquant cette fois-ci une experte venue de France. « Les femmes doivent être violentes, fortes pour diriger dans les sphères de prise de décisions. Elles doivent articuler la contrainte et le volontarisme pour déboucher aux résultats, en vue de retracer un avenir sur de nouvelles bases », a déclaré Anasthasie Ossangatsama, membre du CPFPP, lors d'une conférence-débat organisée vendredi à Brazzaville.

Page 24

ÉDITORIAL

Constance, continuité, stabilité ...

Il suffit de jeter un regard autour de soi pour comprendre que ce dont les peuples ont le plus besoin aujourd'hui c'est bien de stabilité. Pour ne pas l'avoir compris et s'être lancés à corps perdu dans une quête du progrès social qui sapait les fondements même de leur société, nombre d'entre eux se retrouvent aujourd'hui plongés dans un chaos dont ils auront le plus grand mal à sortir.

La chose n'est pas nouvelle, dira-t-on, et l'Histoire des hommes est pleine de ces révolutions qui, au nom des grands principes, donna naissance aux régimes politiques les plus tyranniques, les moins respectueux de la liberté. Sans doute, mais elle doit être rappelée avec force en un temps où l'explosion de la communication à l'échelle du monde nourrit les illusions et engendre les rêves les plus fous.

Ce que nous apprennent les événements en cours dans les différentes parties du monde où l'ordre établi se trouve brutalement remis en question c'est qu'avant d'être appliquées, les réformes doivent être longuement réfléchies, qu'il n'existe pas de modèle social universel, que dans la quête légitime du progrès il convient de laisser du temps au temps et aussi de tenir compte des traditions léguées par l'Histoire.

Pour ne pas l'avoir compris et s'être lancés imprudemment dans une remise en cause brutale de leurs structures, les pays arabes plongent les uns après les autres dans le chaos. Et de la même façon que seul le très autoritaire Empire de Napoléon 1^{er} parvint à tirer la France de la Révolution dans laquelle elle avait sombré, de la même façon seule la restauration de l'autorité politique permettra demain aux Tunisiens, aux Libyens, aux Égyptiens, aux Irakiens, aux Afghans de vivre en paix avec eux-mêmes. Ainsi le veut la règle selon laquelle il n'est pas de progrès possible sans ordre politique interne.

Si nous évoquons ici cette évidence, c'est que dans le moment présent, alors que de façon très évidente le Congo sort de l'ornière dans laquelle les illusions de la fin du siècle précédent l'avaient plongé, rien n'est plus important pour chacun de nous que le maintien de la stabilité intérieure de notre pays. S'il est vrai que les avancées économiques doivent se traduire concrètement par un progrès social individuel et collectif, il l'est tout autant que la continuité politique demeure le véritable moteur de notre développement durable.

Gare donc aux chimères ! Elles sont aussi belles et séduisantes que dangereuses.

Les Dépêches de Brazzaville

RESTRUCTURATION DU PCT

Les femmes invitées à prendre massivement part à l'opération

Chef de la délégation du Parti congolais du travail (PCT) à l'île Mbamou, Esther Ahissou Gayama, membre du bureau politique, a exhorté, le 26 avril, les femmes du district à participer massivement à la restructuration des organes de base et intermédiaires, en vue d'assurer une présence féminine effective dans les instances dirigeantes du parti

La secrétaire permanente du PCT chargée de la promotion de la femme a également insisté sur la rigueur que devraient observer les militantes, militants et sympathisants dans le choix des camarades qui sont appelés à animer les organes intermédiaires et de base dans le district de l'île Mbamou.

Elle a rappelé l'interpellation du secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo, relative à l'obligation faite au parti de se doter d'un sang nouveau afin d'épouser les orientations du sixième congrès extraordinaire de 2011, qui avait pour objectifs de revitaliser et d'ouvrir l'organisation à des formations politiques partageant les mêmes idéaux, d'une part, et d'affronter les futures batailles électorales, d'autre part.

La chef de la délégation a invité les responsables désignés pour conduire l'opération dans les quinze îlots que compte l'île Mbamou à tenir compte de la question du genre en vue de réserver aux femmes la place qui leur revient. Les femmes du district ont salué la préoccupation d'Esther Ahissou Gayama et ont promis en retour de ne pas la décevoir.

Esther Ahissou Gayama a présenté à l'assemblée générale les membres des bureaux des délégations locales chargées de conduire l'opération et les a invitées à réaliser le travail dans la transparence, l'équité et l'esprit d'équipe.

Les militantes, militants et sympathisants de l'île Mbamou, par la voix de Madienguela Hamidou, ont salué la « résurrection »



Esther Ahissou Gayama.

« Nous serons debout lors de l'opération de restructuration des organes de base et intermédiaires du parti. Parmi les hommes, nous défendrons les droits de la femme et nous nous battons pour occuper les postes au niveau du sous-comité, des cellules et des noyaux », a déclaré Pascaline Aninayo.

du PCT dans leur district. Depuis la mise en place du comité ad hoc, qui gère les affaires courantes, les membres du parti, ont-ils dit, attendent impatientement la mise en place des instances définitives de l'organisation qui seront installées à la fin de cette campagne de restructuration.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Adhads

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo

Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

PARLEMENT

Le Sénat autorise la ratification de la Charte africaine de la statistique

La chambre haute du parlement a autorisé le 25 avril, à Brazzaville, la ratification de la Charte africaine de la statistique adoptée le 3 février 2009 à Addis-Abeba par les chefs d'État africains membres de l'Union africaine.

La charte, qui concerne l'ensemble des données nécessaires à la production d'informations statistiques, a pour objectif, entre autres, de servir de cadre d'orientation, d'outil de plaidoyer pour le développement de la statistique en Afrique et de contribuer à l'amélioration de la qualité et la comparabilité des données statistiques nécessaires pour le suivi du processus d'intégration économique et social de l'Afrique.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette charte, les États parties s'engagent à adopter les mesures appropriées, notamment celles d'ordre législatif et administratif, nécessaires pour que les lois et règlements respectifs soient en conformité avec la charte et à respecter les principes.

Les sénateurs ont également autorisé la ratification du protocole sur les relations économiques africaines et les communautés régionales, ainsi que les accords entre la République du Congo, l'Angola, le Qatar, et l'Allemagne sur les projets de loi relatifs à la promotion et à la protection réciproques des investissements entre ces pays.

Par ces accords, les parties s'engagent non seulement à renforcer et approfondir la coopération en vue d'encourager, de promouvoir et de protéger les investissements réalisés sur les territoires concernés, mais aussi à créer les conditions favorables à ceux-ci, à traiter de façon juste et équitable tous les investissements des investisseurs de chacune des parties.

Le ministre délégué auprès du ministre d'État, ministre de l'Économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, chargé du plan et de l'intégration, Raphaël Mokoko, a apporté aux sénateurs certains éclaircissements sur ces accords.

Jean-Jacques Koubemba

FORUM NATIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le ministre Henri Djombo donne le ton aux travaux des experts

En attendant l'ouverture officielle, les experts ont déjà commencé leurs travaux qui s'étendront sur quatre jours. Six secteurs seront au centre des échanges entre les participants à ces assises de Brazzaville.

C'est sous la direction du ministre de l'économie forestière et du développement durable, Henri Djombo, que les experts ont démarré, le 26 avril, les travaux en panel. « *Maîtriser l'avenir dans le contexte du développement durable* », tel est le thème de ce forum de quatre jours et dont l'objectif global est de définir les grandes lignes des politiques sectorielles incluant les principes du développement durable. Les travaux devront permettre l'élaboration de la politique et de la stratégie nationales. Regroupés en panel, les experts et autres participants ont ciblé les secteurs suivants : Forêt-agriculture-élevage-pêche-aménagement du territoire ; Hydrocarbure-mines-industrie ; Énergie-hydraulique-assainissement-déchet ; Transport-construction-urbanisme-tourisme ; Éducation-santé-social-genre-entreprenariat.

À travers cette rencontre, les par-

ticipants devront s'approprier les enjeux et les principes de mise en œuvre du développement durable. Il s'agit d'appréhender son caractère transversal et de l'intégrer dans les politiques sectorielles.

À terme, il est prévu d'installer les

(...) prendre en compte les aspects environnementaux et sociaux en se basant (...) sur l'équité, la responsabilité, la transparence et la participation », indique le communiqué.

Ce document interpelle par ail-



Henri Djombo (au centre)

membres de la commission nationale du développement durable. Ceux-ci seront chargés du suivi de la mise en œuvre de la politique et de la stratégie nationale du développement durable car « *le Congo s'est engagé à devenir un pays émergent à l'horizon 2025. (...) Cet engagement se révèle à la fois comme une exigence, une réponse et le meilleur choix pour reconsidérer la croissance économique*

leurs la société car il s'agit de la responsabilité de chaque individu de s'impliquer dans le processus qui mène au développement durable. Parallèlement, et du point de vue diplomatique, il s'agit pour le Congo de satisfaire aux recommandations des sommets de Rio sur l'environnement et le développement et des autres conférences.

Nancy France Loutoumba

LE FAIT DU JOUR

La Constitution du 20 janvier pose-t-elle problème ?

Dans les suites de la fin de la guerre du 5 juin 1997, euphoriques ou studieux, des constitutionnalistes se mirent en devoir de concocter pour le Congo une nouvelle loi suprême à soumettre à référendum. Cette mission terminée, le 20 janvier 2002, le texte fut adopté au suffrage universel par 84,26% de votes favorables contre seulement 11,26% pour le non et quelques abstentions.

Cinq ans, jour pour jour, après cette parenthèse douloureuse du 5 juin, le Congo abandonna l'Acte fondamental de la transition post-conflit au profit de cette nouvelle Constitution. On y avait trouvé des vertus, notamment par le fait de la "neutralisation" de querelles politiques pernicieuses entre deux des principales institutions de la République, l'Exécutif et le Parlement. Des deux, aucune ne disposait désormais de plus de pouvoirs pour mettre à mal l'existence de l'autre : le chef de l'Exécutif, en même temps président de la République et

chef de l'État, ne peut dissoudre l'Assemblée nationale et celle-ci ne peut le démettre. Article 114 de la Constitution du 20 janvier.

N'oublions pas, en effet, que la mauvaise interprétation de l'article 75 de la Constitution du 15 mars 1992, inspirée par la Conférence nationale souveraine, avait menacé les fondements de la République. Cet article stipulant que "le président de la République nomme le Premier ministre issu de la majorité parlementaire à l'Assemblée nationale" était l'objet de confusion dans son application.

Les créateurs du texte du 20 janvier avaient justifié leur choix du régime présidentiel, entre autres, par la volonté de préserver la paix sociale souvent troublée par l'agitation politique. Mais leurs détracteurs ne s'empêchaient pas de dire que cette nouvelle Constitution avait été bâtie pour faire un boulevard aux vainqueurs de la guerre.

Ce que l'on doit noter est aussi le fait que, finalement, l'Histoire se répète souvent. Dans le cas d'espèce, au terme de la Conférence nationale souveraine, une nouvelle Constitution fut adoptée par référendum, votée, là également, à plus de 96 % par les Congolais. Elle supplanta l'Acte fondamental qui avait abrogé la Constitution du 8 juillet 1979, léguée par le parti unique.

À leur tour, les géniteurs de la Loi fondamentale du 15 mars 1992 la présentaient comme une synthèse vertueuse entre le sur-pouvoir que conférait le système monopartite aux dirigeants de l'époque et le nécessaire équilibre qu'induirait un contrôle réciproque mais sévère de l'action des uns par les autres : le Président peut dissoudre l'Assemblée nationale, celle-ci peut démettre le gouvernement. Avec la seule nuance que le chef de l'État n'était pas chef du gouvernement, mais le fait même que celui-ci pouvait être l'émanation de la majorité au pouvoir ren-

devenait les écueils inéluctables.

Très vite, d'ailleurs, les Congolais se sont aperçus qu'ils n'avaient pas le civisme démocratique suffisant pour appliquer ce texte, que céder le gouvernement à une équipe dont on n'avait aucun contrôle politique n'était peut être pas un élément de leur culture. Et l'on répéta le même discours : cette Constitution du 15 mars avait été expressément étudiée pour barrer la route de la victoire électorale aux dirigeants de l'ancien régime, ou du moins, en adoptant le régime semi-présidentiel, elle devait fonctionner comme un piège au cas où ces derniers parviendraient à remporter l'élection présidentielle en 1992. Ce piège se referma tôt sur la jeune démocratie congolaise.

Deux décennies plus tard, le débat sur l'opportunité ou non de réviser la constitution en vigueur revient avec insistance. Que doit-on faire ? (À suivre)

Gankama N'Siah

EXPOSITIONS

Le deuxième Salon national sera une vitrine les créateurs et inventeurs

Brazzaville accueille du 28 au 31 mai, le deuxième Salon national des inventions, des produits de l'industrie et de l'artisanat. L'exposition, qui réunira des créateurs et inventeurs de tout le Congo, vise à promouvoir l'esprit de créativité

À l'occasion de la treizième Journée mondiale de la propriété intellectuelle, la directrice de l'Antenne nationale de la propriété intellectuelle du Congo, Bernadette Oniangué, a livré le 25 avril, à Brazzaville, au nom du ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidor Mvouba, les détails de cette manifestation.

Sur le thème « Créativité, la prochaine génération. Comment imaginez-vous l'avenir ? Quels en seront les principaux acteurs ? », l'exposition réunira des inventeurs et créateurs venus de tous les coins du Congo, qui présenteront les fruits de leur ingéniosité et de leur savoir-faire dans le domaine industriel et artisanal.

La participation à ce salon est gratuite et ouverte à tous ceux qui estiment avoir inventé quelque chose. Pour cette deuxième édition, la participation des femmes est vivement encouragée.

Par ailleurs, pour encourager les inventeurs, de nombreux prix sont mis en jeu. Les lauréats recevront des brevets d'inventeur, qui leur permettront de se faire connaître au plan international et de protéger leurs œuvres. « La deuxième édition du Salon national des inventions, des produits de l'industrie et de l'artisanat s'inscrit bien dans le programme du gouvernement qui prévoit la modernisation et l'industrialisation du pays », rappelle le message du ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé. Les meilleurs inventeurs représenteront le Congo au salon africain qui se tiendra très prochainement à Ndjamena, au Tchad, et réunira les seize pays africains membres de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle. Rappelons que la Journée mondiale de la propriété intellectuelle est célébrée depuis 1970. Au Congo, la première édition s'est tenue en 2006.

Firmin Oyé

VIE SYNDICALE

La FESYBTP examine son programme d'activité

La Fédération syndicale regroupant les travailleurs des travaux publics, du bâtiment, du cadastre, de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat a débattu s'est réunie en assemblée générale extraordinaire le 27 avril à l'École supérieure des cadres de chemins de fer.



Les participants

Parmi ces points à examiner figurent l'examen et l'adoption du rapport d'activité exercice 2011-2012, l'examen et adoption du budget 2013, ainsi que la mise en place des instances dirigeantes de la fédération. Dirigée par le délégué de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo, Édouard Adzotsa, cette session a défini des objectifs sectoriels qui consistent à créer les meilleures conditions de travail et à développer une meilleure collaboration entre partenaires sociaux.

Dans son mot de circonstance, le secrétaire général de la Fédération, Jules-Rodrigue Letou, a rappelé que le secteur du bâtiment et des travaux publics, quoique secteur stratégique au Congo, est cependant confronté à plusieurs problèmes.

Il s'agit, entre autres, du manque de conscience professionnelle des travailleurs, du manque de collaboration entre les chefs d'administration et les délégués syndicaux, ceux-ci qualifiant ceux-là de véreux, du non-respect des ca-

hiers de prescriptions techniques par les chefs d'entreprise ainsi que la corruption des dirigeants syndicaux, impuissants à défendre les intérêts des travailleurs. Notons que la FESYBTP s'est engagée dès sa création à lutter contre la politisation des syndicats, à préserver des libertés syndicales et l'exercice du droit de grève, à bannir le culte de la personnalité, à privilégier le dialogue et la concertation et à veiller aux normes internationales du travail.

Lydie Gisèle Oko



Une expertise à votre portée

Formation
Conseil
Assistance Technique

Tél : 06 992 04 91/ 06 636 28 38/243 813 285 531
E-mail : iprc@iprc-training.org
Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville République du Congo
7^e étage immeuble CNSS/centre-ville

FORMATIONS

L'Institut IPRC organise à Brazzaville, Pointe-Noire et à Kinshasa les formations suivant le programme ci-dessous.
Pour les inscriptions et pour tout renseignement, contacter IPRC aux contacts indiqués ci-dessus

| CODE | INTITULE DE LA FORMATION | DURÉE | Lieu | PÉRIODE |
|-------|---|----------|--------------|-----------------------|
| MFH08 | Pratique de l'audit fiscal et contrôle interne dans une entreprise | 3 jours | Brazzaville | 15 au 17 juillet 2013 |
| EP01 | Assurer la fonction d'Assistant de Direction | 10 jours | Pointe-Noire | 20 au 30 juin 2013 |
| MDP14 | Planification, budgétisation, exécution et contrôle de projet | 6 jours | Kinshasa | 3 au 8 juin 2013 |
| GMP03 | Comment répondre efficacement à un dossier d'appel d'offres des marchés publics | 5 jours | Brazzaville | 24 au 28 juin 2013 |
| LT5 | Comprendre les procédures de passation des marchés publics | 5 jours | Pointe-Noire | 10 au 15 juin 2013 |
| MDO1 | Les fondamentaux de la gestion des ressources humaines | 5 jours | Brazzaville | 18 au 21 juin 2013 |
| FT002 | Savoir dessiner avec le logiciel auto-Cad 2012 | 42H | BZV/PN | Nous contacter |
| FT001 | Savoir dimensionner un réseau d'adduction d'eau potable avec le logiciel EPANET | 42H | BZV/PN | Nous contacter |

GRÈVE DES ENSEIGNANTS

Les centrales syndicales exhortent leurs adhérents à la reprise des cours

La Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), la Confédération syndicale congolaise (CSC) et la Confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (Cosylac) ont lancé cet appel le 27 avril à Brazzaville.

Ces centrales syndicales, les plus représentatives, à savoir la CSC de Daniel Mongo, la CSTC d'Élault Bello-Bellard ainsi que la Cosylac, représentée par son secrétaire général, Jean-Bernard Malouka, appellent les enseignants à reprendre le chemin de

l'école ce lundi 29 avril dans tout le pays. Elles ont lancé cet appel devant les dirigeants de la Fédération des travailleurs de la science, des sports, de l'enseignement, de l'information et de la culture (Fetrasseic), de la Fédération des syndicats libres et autonomes des travailleurs de l'enseignement (Fesylate) et de la Fédération de l'éducation nationale du Congo (Fenco).

« Nous lançons, une fois de plus, un appel à l'ensemble des enseignants qui hésitent encore à reprendre le chemin de l'école pour

une reprise effective des cours ce lundi 29 avril. Le statut général de la fonction publique sera révisé. Les effets financiers seront pris en compte dans le budget de l'État, exercice 2014, après évaluation. Puisque les auteurs de la grève l'ont levée, les négociations sont ouvertes, alors, chers camarades, pourquoi continuer à rester à la maison ? », s'est interrogé Daniel Mongo.

Le président de la CSTC, Élault Bello-Bellard, a, pour sa part, rappelé que la rencontre du Comité national du dialogue social avec le président de la République avait été concluante. Selon lui, le chef de l'État a ordonné l'ouverture de négociations globales pour régler toutes les questions socio-juridiques et financières tant du secteur public que privé. « Chers camarades, avec l'intervention du chef de l'État sur la question et avec l'appel lancé par le gouvernement, la reprise des cours dans les éta-



blissements scolaires devait être effective depuis le 22 avril. Or le constat sur le terrain révèle que la reprise est encore timide, à notre grand étonnement. Ensemble, conjuguons nos efforts pour persuader les enseignants de reprendre le chemin de l'école afin de les mettre à l'abri d'éventuelles sanctions du gouvernement », a-t-il plaidé. Le secrétaire général de la Cosylac, Jean-Bernard Malouka, a, quant à lui, rappelé aux responsa-

bles des trois fédérations affiliées à leurs confédérations que, conformément aux normes syndicales, le droit de grève est collectif alors que son exercice est individuel. Il a aussi précisé que les négociations étant ouvertes, il n'y avait plus de raisons que les gens continuent à observer la grève. Soulignons que la Fetrasseic est affiliée à la CSC, la Fenco à la CSTC et la Fesylate à la Cosylac de René-Serge Blanchard-Oba.

Parfait-Wilfried Douniama

HUMEUR

Pour le défaut de communication des responsables administratifs

Qu'on le veuille ou non, la communication des chefs d'entreprises et d'administrations, qu'elles soient publiques ou privées, est l'un des critères déterminants d'un fonctionnement normal de la structure. Car, là où il y a défaut de communication au moment où l'opinion s'attend à un éclairage sur une situation survenue à la structure, s'installent la rumeur et toutes sortes d'interprétations mensongères ou douteuses. Ne dit-on pas que la société a horreur du vide ?

Cette interpellation est un vrai cri du cœur de la population dans nos villes. Ce constat est fondé car de nombreux chefs d'entreprises ou d'administrations publiques et privées refusent toujours de communiquer en fermant hermétiquement leur porte à la presse qui est censée donner à la population une information de source sûre. « Le chef ne reçoit pas. Allez-y, racontez et écrivez ce que vous voulez », sont les propos tenus par les collaborateurs de ces responsables qui sont en réalité des instructions reçues de leur hiérarchie. Au final, c'est la presse que l'on accuse de ne rien faire pour informer le peuple alors que le vrai responsable du manque d'information est le chef qui ne communique pas.

Comment comprendre que des responsables qui sont à la tête des administrations ou des entreprises s'enferment dans leur bureau alors qu'une situation malsaine exige un éclairage par la voix autorisée ? Ce mutisme est irresponsable et suicidaire. Il peut conduire aux interprétations les plus diverses.

Tenez, s'il n'y avait pas eu de communication, comment l'opinion ponténégrine aurait-elle su qu'il s'agissait d'une fausse nouvelle lorsqu'en 2011 le bruit courut dans le centre ville qu'une fuite de gaz venait de se produire ? Heureusement, quinze minutes après, les responsables de la structure concernée sont passés à la radio et à la télévision pour démentir cette rumeur et donner la vraie information.

Oui, en dehors des rares administrations et entreprises publiques qui se préoccupent de communiquer, bon nombre continuent de s'enfermer dans la logique du défaut de communication. Chose bizarre, les chefs qui adoptent ce comportement remplissent souvent leur cabinet en choisissant de soi-disant collaborateurs chargés de leur communication. Et même si ces collaborateurs créent des occasions de communiquer afin que leur chef s'explique devant l'opinion pour dissiper les rumeurs et les désinformations, ces offres sont toujours rejetées. Nombreux sont les journalistes qui se plaignent parce qu'ils sollicitent des interviews auxquels les chefs répondent par la négative. Et dire que ces chefs sont bien identifiés dans les villes et départements du pays par la presse comme étant des spécialistes du mutisme.

Pourquoi fermer la porte aux médias lorsqu'on sait pertinemment que ceux-ci ont pour mission de donner à la population des informations récoltées auprès de sources réelles ?

Faustin Akono

Le plaidoyer de la majorité présidentielle

Le Secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, a échangé, le 25 avril à Brazzaville, avec les ministres et parlementaires de la majorité présidentielle.

Afin de sauver l'année scolaire, paralysée depuis près de deux mois par la grève des enseignants, la majorité présidentielle a exhorté les enseignants, les élèves et tous les citoyens à se mobiliser pour la reprise effective des cours. Elle a également demandé à ses parlementaires d'effectuer des descentes dans leurs circonscriptions électorales respectives pour sensibiliser les populations. Au cours de cette rencontre, la première du genre depuis le déclenchement de la grève, le 25 février, le gouvernement a fait le point de l'évolution de la situation.

« Les appels à la reprise des cours se sont succédé sans effet réel sur le terrain puisque les choses semblent échapper aux membres du gouvernement. Nous disons que l'intérêt des travailleurs doit être absolument pris en compte et pour nous, il s'agit de travailler inlassablement à l'amélioration de la situation des travailleurs et des citoyens », a précisé Pierre Ngolo, souhaitant que les négociations globales ouvertes puissent être entretenues avec sérénité.

Le secrétaire général du PCT s'est, par ailleurs, félicité du fait que la négociation sectorielle soit désormais entrée dans un cadre plus large qui prend en compte la situation de l'ensemble des tra-

vailleurs de la Fonction publique.

« Nous avons noté que des avancées ont été réalisées en réponse aux revendications des enseignants. En outre, les négociations sont portées au niveau du Comité national du dialogue social pour trancher, une fois pour toutes, sur la question du point d'indice à relever », s'est-il réjoui.

« On doit agir en toute responsabilité »

La délégation des ministres a été conduite par le président du Comité national du dialogue social, le ministre Florent Ntsiba. Selon lui, des pistes pouvant aider à une reprise plus visible et plus dynamique ont été évoquées pour éviter une année blanche. Les négociations globales en cours, a-t-il indiqué, devraient se concrétiser en principe à la fin de l'année, à l'issue de l'accord liant le gouvernement aux partenaires sociaux, qui court de 2010 à 2013.

« Aujourd'hui, nous avons anticipé, compte tenu de la grève des enseignants qui sont à l'avant-garde du combat des travailleurs pour le point d'indice. Ils ont devancé et œuvré pour tout le monde, c'est un mérite qu'on leur reconnaitra », a indiqué le ministre du Travail et de la sécurité sociale.



Pierre Ngolo

Florent Ntsiba a souligné que les revendications des enseignants étaient légitimes et que le gouvernement avait compris qu'il s'agissait pour les familles de faire face à leurs diverses dépenses. Il a rappelé que les effets des négociations seraient pris en compte dans le cadre du budget 2014.

« Il faut partir d'un certain nombre d'acquis et chercher un point d'équilibre qui peut satisfaire tout le monde. Ce n'est pas un exercice facile : en pareille circonstance, on doit agir en toute responsabilité », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama



ECAir recrute

Équatorial Congo Airlines, en sigle ECAir, la compagnie aérienne nationale congolaise recherche un candidat approprié pour la fonction suivante: Frequent Flyers Specialist

Vous serez en charge de :

- La gestion des programmes ;
- La gestion des membres,
- La mise à jour des bases de données ;
- La correction des points manquants ;
- Toute autre tâche incombant à la Direction Commerciale pourra être déléguée à l'Employé (e) à l'option du Directeur Commercial.

Qualification et expérience

- Études supérieures en informatique, Licence minimum
- 3 à 5 ans d'expérience dans une fonction similaire
- Expérience souhaitée dans une compagnie aérienne
- Un bon niveau de connaissances en informatique (principalement MS-Office, particulièrement Excel) ;
- Autonome ;
- Rigoureux ;
- Organisé dans le travail ;
- Langues: français et anglais

Nous nous réjouissons d'avance de recevoir votre candidature (cv et lettre de motivation) à l'adresse suivante avec la mention « Frequent Flyers Specialist »: commercial@flyecair.com

Date limite : 5 mai 2013

COMMUNIQUE

Le président de la chambre de Commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville, informe les dirigeants, responsables et gestionnaires de Ressources humaines (R.H) ainsi que les Etudiants en R.H, qu'il sera organisé des rencontres ressources humaines animées par Mme Marie Pascale MIRRE, consultante, formatrice, experte en R.H.

Ces rencontres ont pour objectifs principaux :

- Contribuer au développement de la fonction R.H au sein des entreprises du Congo ;
- Aider les entreprises à relever des défis de la gestion des ressources humaines ;
- Proposer des solutions R.H innovantes et adaptés au contexte culturel du Congo.

La 1ere rencontre aura lieu le 07 Mai 2013 à 9 h 00 dans la grande salle de conférence de la chambre consulaire de Brazzaville.

ENEZ NOMBREUX !

1.25 F/sec

- Vers tous les réseaux
- Où que vous soyez

Shh... Ne le dites à personne

Warid Xpress

Qui dit mieux ?

WARID
Passer à l'action

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Brazzaville abrite une conférence sur les méthodes de calcul des structures électroniques

Le vice-recteur de l'université Marien-Nouabi, Paul Louzolo-Kimbémbé, a souligné lors de l'ouverture de cette conférence sous-régionale, le 23 avril, la nécessité d'étendre les discussions sur les avancées significatives réalisées dans les domaines de la physique, du magnétisme, de la catalyse et des énergies renouvelables.

« Elle devra permettre, à terme, aux étudiants et enseignants venus de la sous-région, de promouvoir la dynamisation du master « Matériaux et Énergies Renouvelables » ouvert cette année au sein de la formation doctorale en sciences de la matière et des matériaux de la faculté des sciences et techniques », a signifié le vice-recteur qui a représenté le recteur de l'université, Armand Moyikoua. Précisant le bien-fondé du thème, Louzolo-Kimbémbé a fait savoir aux conférenciers que celui-ci était très pertinent et fortement lié à « la théorie des méthodes de calcul pour prédire et comprendre les propriétés des matériaux », ajoutant que les questions qui vont être abordées ont trait aux changements climatiques, avec

des conséquences dévastatrices « dont les causes sont largement connues des experts à divers niveaux ».

Plusieurs conférenciers venus du monde universitaire, notamment de l'université Marien-Ngouabi, à l'instar des professeurs Bertrand M'passi Mabiala, Moussounda et des docteurs Mboundou Malonda ainsi que Martin Ndollo, animeront les réunions, sur la base des exercices et autres procédés pédagogiques, a-t-on appris, à cet effet.

Le thème qui sera développé par le professeur M'passi Mabiala, de l'université Marien-Ngouabi, se rapporte au « Groupe de simulations numériques en magnétisme et catalyse », permettant aux physiciens de pouvoir comprendre les calculs des premiers principes et de déterminer les propriétés d'absorptions magnétiques, signale-t-on.

La conférence organisée dans le cadre d'échanges sous-régionaux dans le domaine de l'enseignement, permet également de soutenir le système Licence-Master-Doctorat (LMD).

Fortuné Ibara

DÉFENSE

Les missions de l'Inspection générale au cœur d'un séminaire

L'inspecteur général des Forces armées congolaises et de la Gendarmerie nationale, le général de division Prosper Nkonta Mokono, a procédé le 25 avril à Brazzaville, à l'ouverture d'une session sur « L'amélioration des capacités de contrôle en vue du renforcement de l'éthique du soldat, la discipline et l'ordre à tous les niveaux »

Dans le cadre de la réalisation du programme de travail annuel de l'Inspection générale des Forces armées congolaises et de la Gendarmerie nationale (IGFACGN), le ministre à la présidence chargé de la Défense nationale, à travers la mission de l'inspection générale, s'est engagé à renforcer les capacités techniques des parties prenantes

Ce séminaire qui durera deux jours est donc une opportunité pour la vingtaine de participants notamment les inspecteurs des FAC et de la Police nationale, d'atteindre les objectifs fixés par le chef de l'État et le ministre à la présidence. « Veiller sur l'éthique, au devoir du soldat, aux lois et règlements en vigueur dans les Forces armées congolaises et la

gendarmerie nationale ; développer les actions de contrôle et d'inspection à tous les niveaux pour rendre efficaces les politiques de pilotage et de gestion axées sur les résultats », a déclaré l'inspecteur général des Forces armées congolaises et de la Gendarmerie nationale, le général de division

conformément au Plan de travail annuel (PTA) du ministre à la présidence, chargé de la Défense nationale. Cette session permettra également de familiariser tous les participants au concept du contrôle général des FAC, l'éthique du cadre, la procédure d'une inspection, la mission d'une inspec-



La photo de famille

Prosper Nkonta Mokono. Et d'ajouter que l'inspection générale, outil de surveillance du ministre de la Défense nationale, veillera à l'application de l'ensemble des procédures élaborées par des contrôles réguliers en vue d'améliorer les résultats attendus,

l'évaluation et le contrôle. Signalons que la mission de l'inspection générale des Forces armées congolaises et de la Gendarmerie nationale comprend les volets suivants : le contrôle, le conseil, l'écoute et l'information.

Guillaume Ondzé

AVIS DE RECRUTEMENT N°002

La Banque postale du Congo recherche pour son activité, deux Auditeurs internes.

1. Résumé des tâches

Sous la supervision du chef de département de l'audit et de l'inspection rattaché au contrôleur général, le/la titulaire du poste assume les responsabilités et effectue les tâches suivantes :

-veiller à la bonne application et à la mise à jour des subdélégations et délégations des pouvoirs internes.

-veiller à la couverture à la couverture des activités de la banque par des manuels de procédures.

-S'assurer que les formalités administratives légales sont effectuées conformément à la législation en vigueur.

-S'assurer que les déclarations réglementaires prudentielles et fiscales sont conformes aux prescriptions et sont effectuées dans le strict respect des périodes prescrites par la loi des finances.

-Effectuer le contrôle des caisses.

-S'assurer de la gestion des flux de trésorerie.

-S'assurer que les contrôles comptables prioritaires sont régulièrement réalisés.

-S'assurer que les comptes sont analysés et justifiés.

-Evaluer périodiquement la politique commerciale de crédit à la clientèle de la banque.

-Contrôler le risque client et s'assurer que les créances litigieuses, douteuses et contentieuses sont identifiées.

-S'assurer que les réalisations répondent strictement aux exigences des budgets notifiés.

Profil requis

-être titulaire d'un diplôme universitaire d'enseignement supérieur en comptabilité, en finance ou en audit.

-avoir une expérience professionnelle significative dans le domaine de la banque.

-avoir une excellente connaissance de la réglementation en vigueur en matière de contrôle dans la zone CEMAC.

-être intègre et avoir une bonne moralité.

-avoir une excellente connaissance de l'outil informatique et des logiciels les plus utilisés.

-être de nationalité congolaise.

-avoir un esprit d'analyse et de réactivité.

-être dynamique, disponible et organisé.

2. Dossier de candidature

-une demande manuscrite.

-un curriculum vitae de moins d'un mois.

-les copies de diplôme et attestations/certificats de travail (ne pas joindre les originaux).

-coordonnées de contact : adresse physique, téléphonique et e-mail.

-récupéré de l'ONEMO.

3. Lieu de dépôt

Vos dossiers seront adressés à sous pli fermé, à l'attention de :

Monsieur le directeur général de la Banque postale du Congo

Boulevard Denis Sassou N'Guesso, rond-point Place de la Poste ex Immeuble des Chèques postaux. Brazzaville

Date de clôture : 10 mai 2013.

Convention de financement No CCG 1077 01G

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DE LA SANTE (PADRHS)

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/UCP-ETPFQE/13

1. L'Agence Française de Développement (AFD) a consenti à la République du Congo, un concours

de 6 millions, pour la mise en oeuvre du Projet d'Appui au Développement des Ressources Humaines de la Santé (PADRHS). L'unité de coordination des projets de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi (UCP-ETPFQE) assure la maîtrise d'ouvrage de la composante 2 « appui à la réforme de l'enseignement paramédical » de ce projet pour le compte du Ministère de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE). A cet effet, l'UCP-ETPFQE a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce concours pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Sélection d'un Bureau d'Etudes pour la réalisation des études techniques et contrôle des travaux de la réhabilitation / construction de l'école paramédicale de Brazzaville ».

2. Les services de l'assistance technique comprennent, notamment :

(i) l'Avant Projet Sommaire (APS) ;

(ii) l'Avant Projet Détaillé (APD) ;

(iii) le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) et Appui à la sélection des Entreprises de construction ;

(iv) le suivi de l'exécution des chantiers ainsi que les Dossiers des Ouvrages Exécutés (DOE).

3. L'UCP-ETPFQE invite les Bureaux d'Etudes à manifester leur intérêt à fournir les services précités. Les Bureaux d'Etudes intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils

sont qualifiés pour exécuter ces services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, CV et expériences du personnel)

4. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. Le Bureau d'Etudes devra remplir au moins les critères suivants :

- Qualifications et compétences du responsable du Bureau d'Etudes et de ses collaborateurs en études techniques et contrôles de travaux ;

- Capacité financière du Bureau d'Etudes ;

- Expériences similaires en Afrique sub-saharienne.

6. L'UCP-ETPFQE dressera une liste restreinte d'environ cinq candidats présélectionnés, sur la base des candidatures reçues.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à le 24 mai 2013, au plus tard 16heures, et

porter clairement la mention : « Sélection d'un Bureau d'Etudes pour la réalisation des études techniques et contrôle des travaux de la réhabilitation / construction de l'école paramédicale de Brazzaville », à l'adresse ci-dessous : UCP-ETPFQE

Enceinte du lycée technique industriel 1er mai de Brazzaville

B.P. 2573 - République du Congo

Tél. : 06.973.28.12/ 05.532.29.33/ 04.466.64.14

Courriel : nzienguim@yahoo.fr

A l'attention du Directeur de l'UCP-ETPFQE

Fait à Brazzaville, le 23 avril 2013

Le Directeur de l'UCP-ETPFQE

CANAL+**CANALSAT****MESSAGE DESTINE AUX ABONNES****ATTENTION, COUPURE DE VOS CHAÎNES**

DEPUIS PLUSIEURS MOIS, L'OPERATION CANAL EVOLUTION CONSISTE A EQUIPER LES ABONNES CANAL+/CANALSAT D'UN DECODEUR ET D'UNE CARTE DERNIERE GENERATION. A PARTIR DU 29 AVRIL, LES ABONNES QUI N'UTILISENT PAS L'UN DE CES DECODEURS ET L'UNE DE CES CARTES SUBIRONT DES COUPURES PROGRESSIVES DE LEURS IMAGES.



Décodeur S10



Décodeur S11



Cartes dont
le numéro commence
par 136 ou 140

**OPERATION
CANAL
EVOLUTION**



La Box CANAL+

VOUS ETES CONCERNES PAR LE CHANGEMENT DE MATERIEL ?

Pendant l'opération CANAL EVOLUTION, découvrez La Box CANAL+ à **15 000 FCFA*** au lieu de **30 000 FCFA**. Et votre nouvelle carte est gratuite.

Pour connaître les points de vente CANAL EVOLUTION et obtenir plus d'informations sur l'opération :

- rendez-vous chez votre distributeur agréé CANAL+
- appelez votre service clients au **06 877 92 92****
- rendez-vous sur **www.canalplus-afrique.com**

* Offre valable au Congo jusqu'au 4 juin 2013, réservée aux abonnés ne disposant pas des décodeurs S10, S11 ou la Box CANAL+.
Voir conditions et tarifs sur www.canalplus-afrique.com.

** Prix d'un appel local depuis un poste fixe.

CANAL+**CANALSAT**



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Vous trouverez ci-dessous les postes pour lesquels nous faisons nos offres :

- un contrôleur de coûts (H/F) 5 ans d'expérience en comptabilité avec un diplôme de comptabilité de gestion ou de science économiques,
 - un auditeur de nuits (H/F) 3 ans d'expériences en comptabilité,
 - un chauffeur
 - un réceptionniste bilingue anglais français (H/F) 3 ans d'expériences en marketing-hôtellerie- administration ;
- Les candidats doivent avoir effectué des études à l'étranger. Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Contact 053 66 66 16

AVIS DE MISE EN VENTE IMMOBILIÈRE

L'office notarial de Maître Opéré Jacques, Notaire, vend un local situé

Avenue Foch à Brazzaville, Centre-ville, d'une superficie de 470, 39m²,

Comportant :

- 1-Une terrasse, salon bar restaurant
- 2-Un salon bar discothèque
- 3-La mezzanine
- 4-Une cuisine
- 5-Une réserve
- 6-Des toilettes homme et femme

Pour tout renseignement contacté : l'office notarial de Maître Jaques OPERE, notaire, sis 91 Avenue de l'indépendance centre-ville, (côte à côte avec l'Eglise PAPA Esaïe)

Tél : 05 531 24 23

IN MEMORIAM



27 avril 2010 – 27 avril 2013, 3 ans déjà que Dieu rappela en sa sainte demeure l'âme de sa fille Ondzie Apendi Jacquie Victoire Patricia, en ce jour de triste anniversaire de sa mort la famille Ondzie et les enfants Goniaga demandent à tous ceux qui l'ont connus d'avoir une pensée pieuse et prient ainsi le très haut pour le repos éternel de son âme.

28 avril 2003 – 28 avril 2013

Le temps qui passe ne peut effacer ni la douleur, ni le souvenir d'un être cher, voici 10 ans déjà que notre mère Joséphine Mankélé « Mâ José » a quitté la terre des hommes. En ce triste et douloureux anniversaire, sa fille Berthe Tsimi, Paul Mabiála, les enfants Mabiála et toute la famille, prient tous ceux qui l'on connu d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire et implorent la miséricorde du Tout-puissant pour que son âme repose en paix.



ROME

Andry Rajoelina reçu au Vatican

Une transition pacifique à Madagascar et la reprise de la coopération internationale, telles étaient les préoccupations dont Andry Rajoelina était porteur pour son audience du 26 avril avec le pape.

Cette audience aura été la première que le nouveau pape a accordée à un chef d'État africain. Vendredi matin, il a reçu au Vatican Andry Rajoelina, le président de la Haute-Autorité de transition à Madagascar. L'audience avait été sollicitée et programmée depuis longtemps, mais il semble qu'elle coïncide bien avec les nouveaux développements politiques à Madagascar. Après des années de blocage institutionnel, avec un président élu, Marc Ravalomanana, éjecté en 2009 et contraint à l'exil en Afrique du Sud, la Grande Île a mobilisé la communauté africaine et internationale pendant trois ans pour une sortie de crise négociée.

Celle-ci semble en vue : les élections sont programmées les 24 juillet et 25 septembre prochains pour les deux tours de la présidentielle. Mais pour en arriver là, il aura fallu que les deux protagonistes, Marc Ravalomanana et Andry Nirina Rajoelina – ancien maire de Tananarive qui avait chassé le premier du pouvoir –, s'engagent formellement à ne pas se présenter à ces

élections. Marc Ravalomanana attend toujours en Afrique du Sud de pouvoir rentrer à Madagascar après plusieurs tentatives infructueuses de retour. Pour sa part, Andry Rajoelina est resté ferme dans sa volonté de l'arrêter pour assassinat s'il mettait le pied dans le pays.

C'est donc sans doute de cela qu'Andry Rajoelina est venu s'entretenir au Vatican avec un pape François encore novice en politique africaine. L'Église catholique jouit d'une large influence à Madagascar, qu'elle a évangélisée en même temps que les missionnaires protestants, au tout début du XIX^e siècle. Il n'est d'ailleurs pas exclu qu'outre des dissensions familiales entre les deux hommes – l'un a failli devenir le gendre de l'autre –, des divergences liées à des appartenances religieuses antagonistes aient contribué en amont à l'éloignement d'Andry Rajoelina du temps de Marc Ravalomanana, vice-président de la toute-puissante Église protestante locale.

Pourtant, prédisent les analystes, la solution actuelle n'apporte qu'un apaisement fragile. Empêché de revenir au pouvoir par le vote, Marc Ravalomanana a positionné son épouse. Lalo Rakotonirainy Ravalomanana a déposé jeudi dernier son dossier de candidature à la prochaine présiden-

tielle sous les applaudissements de centaines de partisans de son mari. Rentrée dans le pays le 12 mars dernier, elle attend le verdict d'acceptation ou de rejet de sa candidature. La Cour spéciale électorale se prononcera le 3 mai, une autre occasion de possibles tensions.

Le communiqué publié vendredi après la rencontre du pape et du président malgache par intérim au Vatican se borne à préciser qu'Andry Rajoelina s'est ensuite entretenu avec les responsables de la secrétairerie d'État, la primature du Vatican. « Ces entretiens cordiaux ont permis aux deux parties de constater la qualité de leurs relations, puis d'aborder certains aspects de la situation nationale. Celles-ci ont notamment pu souligner les efforts déployés par Madagascar en vue de la stabilité du pays et de la démocratie, mais aussi d'un meilleur développement et d'une reprise des activités internationales. » En d'autres termes, Madagascar recherche tous les appuis possibles pour relancer une cruciale coopération internationale interrompue depuis 2009. Ce serait un atout pour Andry Rajoelina qui se heurte toujours au refus des États-Unis de lui accorder un visa de visite officielle.

Lucien Mpama

SÉCURITÉ ET TERRORISME

L'UMA arrêtent une stratégie commune

Le conseil des ministres de l'Intérieur des pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA) vient d'élaborer, à Rabat (Maroc), une « stratégie sécuritaire maghrébine »

Les résolutions s'articulent autour de cinq axes qui constituent ensemble la stratégie commune des cinq pays maghrébains. La plupart de celles du premier axe portent sur la lutte contre le terrorisme et le crime organisé. Les cinq pays membres de l'UMA s'engagent, entre autres, à unifier leurs efforts et à renforcer la coopération entre leurs services sécuritaires à travers l'échange de renseignements et des expertises.

Les résolutions insistent, entre autres, sur la nécessité de fonder un partenariat sécuritaire entre les pays de l'UMA et les pays de la région sahélo-saharienne, tout en mettant l'accent sur l'importance de contrer toutes les formes de financement du terrorisme.

L'autre axe des résolutions concerne la lutte contre l'immigration clandestine et la traite des êtres humains. Les ministres ont appelé à encourager la liberté de circulation et de résidence dans les pays de l'UMA, à travers des mécanismes qui feraient l'objet d'un accord futur. Ils comptent également élaborer une stratégie

commune pour lutter contre l'immigration clandestine et la traite humaine. Le troisième axe de la stratégie est relatif à la lutte contre le trafic de drogue et des psychotropes. Quant au quatrième axe, il concerne la protection civile. Le Comité de suivi des résolutions prévoit la tenue des réunions annuelles de coordination et de concertation préalablement à toute rencontre internationale ou régionale, ainsi que la création d'un comité de suivi dans le domaine de la sécurité. La première réunion de ce comité aura lieu au Maroc en juin prochain.

Noël Ndong

GABON

Forum national de l'industrie à Libreville

Le but de ce forum qui s'est achevé le 28 avril est de valoriser les richesses naturelles et d'en faciliter l'exportation en posant les bases d'une véritable industrialisation des produits.

Il a regroupé plus de 500 participants à savoir, les organismes publics, les entreprises et les experts internationaux. Il a permis aux organisateurs de présenter une stratégie d'industrialisation à l'ensemble des parties concernées et de mettre en exergue les opportunités offertes dans les différents secteurs.

Le forum a été également l'occasion de valoriser les richesses naturelles en développant l'exploitation des produits de haute valeur ajoutée.

Des questions essentielles telles que l'adéquation entre les besoins industriels et l'offre de formation, l'accès au financement, la sous-traitance, l'amélioration de l'environnement des affaires et la problématique du développement durable dans l'industrie ont été abordées au cours des ateliers.

Selon quelques analystes, le secteur

secondaire ne représente que 8% de l'économie nationale, ce qui est une faible statistique qui ne peut permettre au Gabon d'atteindre durablement ses objectifs de croissance et de développement.

La revalorisation de ce pilier économique devrait donc permettre de diversifier l'économie nationale du Gabon en développant une exploitation durable des nombreuses matières premières sur le territoire gabonais.

Tiras Andang

AMC Télécom

Fournisseur d'accès Internet



Installez l'internet + un routeur
 Wifi à **83000 FCFA** et gagnez 1
 mois gratuit de connexion haut
 débit de 512 Kbps .

Direction Générale Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
 Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
 Email: Support@amc-telecom.com



BUROTOP IRIS

GOLD PARTNER
 www.burotop.com

PROMO DESKTOP

Ordinateur de bureau HP + Imprimante Ricoh SP1210n Réseau 22 PPM




- *Processeur G640 Dual Core
- *Mémoire RAM 4Go
- *Disque dur 500Go
- *Graveur DVD
- *Licence Windows 7 professionnel

375 000 FCFA*HT

Garantie 3 ans

*Prix HT, paiement cash, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88




HP Mini 110-3190sf
 Processeur Intel Atom N455 / 1,66 GHZ
 Mémoire RAM 1Go
 Ecran LED HP 10"
 Webcam

CONNEXION INTERNET
256 kbps

179.000 FCFA TTC*

Le choix de la performance

*dans la limite du stock * 1an d'abonnement * ne peut être vendu séparément



Brazzaville, Avenue Orsis
 Tél.: (+242) 22 281 01 01 / 22 281 58 58

Pointe Noire, Avenue Charles de Gaulle
 Tél.: (+242) 06 945 00 00 / 05 590 15 15

CÉMAC

La BDÉAC adopte son plan stratégique 2013-2017

Inscrit parmi les points en examen au Conseil d'administration du 26 avril à Brazzaville, le plan stratégique 2013-2017 de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BDÉAC), a été adopté. Il vise le développement socio-économique de la zone Cémac (Communauté économique et monétaire des États d'Afrique Centrale).

À ce plan quinquennal, la BDÉAC a défini sept priorités. En premier lieu, faire de la banque un acteur majeur et privilégié dans le finan-

cement des projets d'infrastructures afin de contribuer à l'émergence des États en 2025.

Pour ce faire, elle tient à mobiliser les excédents de liquidités de la sous-région en vue de réinjecter dans les projets structurants. Dans ce sens, la BDÉAC se veut un instrument de référence en matière de financement des investissements du secteur privé et du secteur public marchand. En ce qui concerne le développement durable, la BDÉAC se propose d'être un partenaire sûr et stratégique des États.

« Ce plan stratégique a été examiné et discuté avec tous nos partenaires, pour prendre en compte toutes les doléances de la sous-région, et voir comment nous pouvons réunir les conditions optimales d'exercices des activités de la banque, afin de répondre aux attentes des populations », a indiqué le président de cette institution bancaire, Michaël Adandé.

Plusieurs projets examinés et validés

Outre le plan stratégique adopté, le conseil d'administration a examiné également les comptes clos

de la banque au 31 décembre 2012. Sur ce point, le Conseil s'est dit satisfait de leur embellie car ils sont passés de 1,735.146.857 milliards FCFA en 2011, à 6,707.974.959 milliards FCFA en 2012, soit 1,958.685985 milliards FCFA de bénéfice.

Enfin, le conseil a examiné les propositions de financement de plusieurs projets d'intérêt économique dans quelques pays de la sous-région. Les opérations concernent le projet d'extension et de mise en norme de l'Organisation internationale de l'aviation

civile (OACI), de l'aéroport M'Poko de Bangui, en République Centrafricaine, estimé à plus de 60 milliards auquel la BDÉAC contribue à hauteur de 3 milliards FCFA.

Il est prévu également la rénovation de l'hôtel Novotel et la construction d'un hôtel IBIS à N'Djamena, au Tchad pour 8,5 milliards de FCFA ; la modernisation et l'extension du réseau de Millicom Tchad, pour 37,5 milliards FCFA, ainsi que la lettre de garantie en faveur d'ECOBANK Congo, à hauteur de 10 milliards FCFA.

Firmin Oyé

COOPÉRATION

La BAD octroie 5,544 milliards FCFA aux États d'Afrique centrale

Cette somme est destinée à appuyer le renforcement des capacités institutionnelles de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (Céac) pour une durée de quatre ans.

Au cours de la cérémonie de signature, qui s'est déroulée le 24 avril au siège de la Céac, le secrétaire général de cette institution, Nassour Guelengdouksia Ouaidou, a qualifié cet engagement de meilleur cadeau du début de l'année 2013.

Le 10 octobre 2012, le représentant-résident de la

BAD au Gabon, Moulaye Lahcen Ennahli, et le secrétaire général de la Céac avaient signé l'aide-mémoire consacré à ce projet articulé sur trois composantes : l'appui à l'amélioration du cadre institutionnel, l'appui à l'harmonisation des politiques et instruments d'intégrations régionales ainsi que la gestion et la coordination du projet. La mise en œuvre de ce projet, qui concerne aussi la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), permettrait aux deux communautés économiques ré-

gionales de disposer d'outils et d'instruments ainsi que de ressources humaines qualifiées à même de consolider, de façon efficace, le processus d'appropriation des projets tant au niveau régional qu'au niveau des États membres, affirmait-on alors. Les deux interlocuteurs ont aussi fait le tour d'horizon des questions d'actualité de la sous-région, notamment la situation en République centrafricaine, avant, pendant et après la prise de pouvoir par la rébellion Séléka.

Yvette Reine Nzaba

PRÉVENTION DES CONFLITS

La Guinée équatoriale accueillera un sommet des chefs traditionnels africains

Le sommet de Malabo, prévu du 18 au 20 juillet, aura la mission d'étudier une stratégie d'approche en vue de la prévention des conflits en Afrique, a annoncé le secrétaire général du Forum des rois, cheiks, princes, chefs traditionnels et sages d'Afrique, Jean Gervais Tchiffi Zié.

« Nous débattons au cours de ce sommet des mécanismes pour résorber les nombreux conflits qui minent le continent africain. Ce rassemblement de la chefferie tra-

ditionnelle africaine sera également marqué par le lancement du Fonds royal pour l'Afrique », a déclaré Jean Gervais Tchiffi Zié. Le Royal Fund for Africa, qui est doté de deux millions d'euros (1,3 milliard FCFA), est présidé par le roi du Swaziland. Il finance les projets de la royauté africaine.

« Il faut redonner confiance à la chefferie traditionnelle, cette vieille institution qui veut régler les conflits », a-t-il expliqué. Certains chefs traditionnels ont

sans doute encore la fibre de la réconciliation à l'africaine, l'arbre à palabre. Quelque deux cents personnes sont attendues à ce sommet de Malabo.

Jean Gervais Tchiffi Zié s'apprête à conduire une délégation de rois, princes, chefs traditionnels et sages d'Afrique au sommet de l'Union africaine, qui se tiendra en mai, à Addis-Abeba (Éthiopie), pour célébrer le cinquantième de l'organisation continentale.

N.Nd.

COMMISSION EUROPÉENNE

José Manuel Barroso n'exclut pas de briguer un troisième mandat

Le président de la Commission européenne (CE), José Manuel Barroso, dira en 2014 s'il se présentera pour un troisième mandat à la tête de l'exécutif européen. Un record, aurait-il déclaré lors d'une visite à Vienne (Autriche).

« Mon mandat prend fin en octobre 2014. Je prendrai alors une décision de mon côté », a-t-il répondu à la question d'un journaliste. En effet, les textes des traités permettent au président de la CE de se porter candidat à un troisième mandat consécutif, mais cela ne s'est jamais produit.

La vice-présidente de la CE, Viviane Reding, a été la première à évoquer l'idée d'un troisième mandat pour José Manuel Barroso, qui a réitéré son appel à tous les grands partis politiques européens à présenter un candidat au poste de président de la Commission pour les élections européennes en juin 2014.

Le Premier ministre polonais, Donald Tusk, a été cité pour succéder à José Manuel Barroso. Mais son pays n'est pas encore membre de la zone euro et ses compétences linguistiques en anglais seraient un handicap pour traiter de sujets complexes au plus haut niveau. Selon le président du Parti populaire européen (PPE), Wilfried Martens, le pro-



José Manuel Barroso

chain président de la CE devrait parler plusieurs langues. La France a souligné qu'un haut représentant de l'UE devrait être au moins bilingue, à savoir maîtriser l'anglais et le français. Occupé par Herman Van Rompuy, le poste de président du conseil sera également à pourvoir à partir du 1er décembre 2014. Ce dernier envisage de se retirer de la politique.

Noël Ndong

Projet BGFI TALENTS PLUS

APPEL A CANDIDATURE

Code bzv 2/04/13

Dans le cadre du Projet BGFI TALENTS PLUS, BGFIBank Congo recherche des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, ambitieux, talentueux et créatifs pour l'accompagner dans sa croissance et son développement.

Le Projet BGFI TALENTS PLUS a pour objectif d'identifier, sélectionner et former de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur prêt à saisir une opportunité unique de formation pratique aux métiers de la Banque par le biais d'un contrat d'apprentissage de 12 mois dans un environnement extrêmement rigoureux et exigeant.

Profil recherché

Jeune Diplômé(e) de nationalité congolaise, âgé(e) de **26 ans** maximum et titulaire d'un **Bac + 4 minimum** en Banque, Finance, Comptabilité, Droit, Economie, Gestion, Marketing, Vente et Action Commerciale, Informatique de gestion ou Management.

- Vous avez une bonne connaissance de l'anglais, une bonne capacité d'analyse, un très bon esprit de synthèse;
- Vous êtes une personne dynamique, vous avez une grande ouverture d'esprit, vous êtes créatifs;

Vous nous intéressez

Comment faire acte de candidature

- Un CV actualisé et détaillé avec photographie
- Une lettre de motivation

Mode de sélection des candidatures

Après sélection et traitement des cv, les candidats seront soumis à cinq (5) étapes principales:

- Test psychotechnique
- Test de culture générale, bancaire et économique
- Test d'aptitude rédactionnelle
- Test d'anglais
- Entretien individuel

Comment postuler

Vous avez le profil recherché, vous êtes prêt à relever le challenge proposé, merci de postuler à l'adresse électronique suivante avant le 30 avril 2013 :

recrutement.bgfibankcongo@bgfi.com



BRAZZAVILLE
PARIS

517 200
Fcfa TTC

3 vols par semaine
Achetez jusqu'au 30 Mai et
voyagez jusqu'au 30 Juin

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Un don de quatre-cents livres scolaires

Ce don, d'une valeur de neuf millions FCFA, a été réceptionné le 26 avril par les animateurs de la structure. Il émane du ministère de la Culture et des arts.

La dotation s'inscrit dans la mise en œuvre de la politique nationale du livre définie par le président de la République en vue de favoriser

l'accès au livre par tous les Congolais et à moindre coût. La stratégie permettra également de stimuler la création littéraire et de promouvoir la formation aux divers métiers du livre.

« *L'année de l'éducation de base et de la formation professionnelle décrétée par le président de la République n'aura de résultat que si de réels efforts sont portés sur le livre et sur l'enseignant qui, lui, doit travailler avec les animateurs socioculturels* », a souligné le directeur de la Bibliothèque nationale, François Ondaï Akiéra, rappelant que le livre est un instrument d'information, de formation et de documentation. Notons que ces ouvrages répondent à tous les niveaux d'étude : maternel, primaire, secondaire et universitaire.

Rock Gassakys



Un échantillon des ouvrages

LIVRES ET LECTURE

Un centre de documentation et d'information américain à la disposition du public

Cet espace a pour objectif de contribuer à l'éducation et à la recherche littéraire et offre divers services à ses abonnés.

Le centre de documentation et d'information accueille toute catégorie de personnes sans distinction d'âge ni de sexe, pourvu que l'intéressé sache lire et écrire. C'est une bibliothèque qui permet aux abonnés de découvrir et de connaître l'Amérique à travers la lecture des différents ouvrages classés dans ses rayons. Ce centre offre également de nombreux services gratuits : l'apprentissage de la langue anglaise en autodidacte par Internet sur place ; la recherche individuelle de documentation ; la lecture de livres et journaux. Il donne également la possibilité aux lecteurs d'explorer de nouvelles littératures et d'emprun-



Un rayon de livres

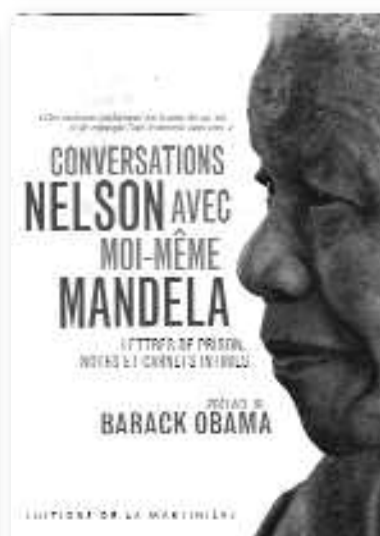
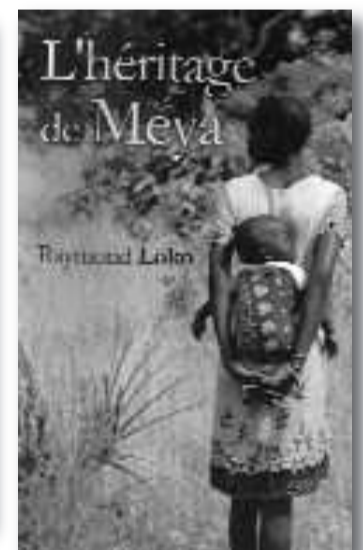
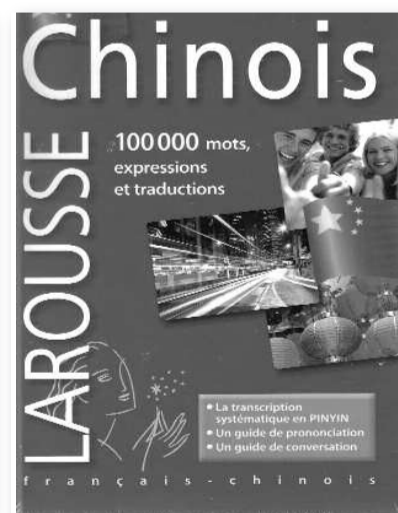
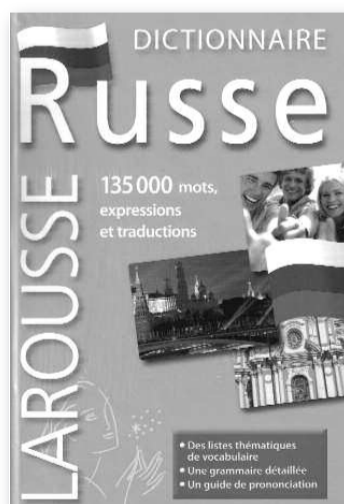
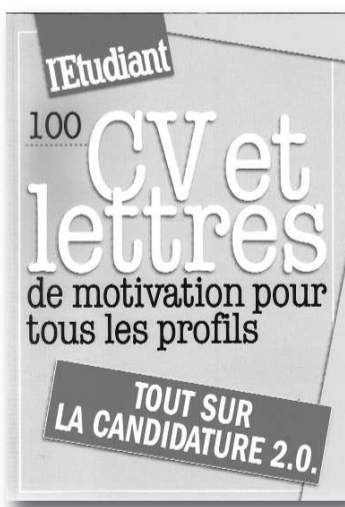
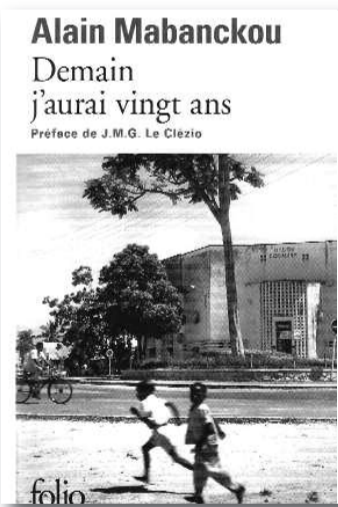
ter un ou deux livres pour une lecture à domicile. Ses services nécessitent le respect du règlement et du délai fixé à deux semaines à compter de la date de l'emprunt. Des mesures spécifiques sont arrêtées pour rappeler les lecteurs à la discipline.

Notons qu'au sein de ce centre, on trouve des informations sur les études aux États-Unis et des sessions d'orientations

pour les lecteurs étudiants désireux d'aller poursuivre leurs études en Amérique. Les conseils académiques sont organisés sur rendez-vous. Le centre de documentation et d'information américain est ouvert cinq jours par semaine, notamment du lundi au jeudi de 8 heures à 16 heures. Vendredi, la bibliothèque n'ouvre ses portes que de 8 à 12 heures.

Rosalie Bindika

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



ALUCONGO



100 % aluminium 100 % qualité

Nouveau Site

• Bac alu • Faîtière • Tôles ondulées • Fixations



Tel: 05 539 60 46 - 05 09 117 17

Pour vos cadeaux en peinture, sculpture, céramique et vases muraux : une seule adresse : **LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO** sis dans l'enceinte des « Dépêches de Brazzaville »

ASSURANCES GÉNÉRALES DU CONGO

A.G.C.SA WWW.AGCCONGO.COM

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

VOTRE BADGE FAIT VOTRE IMAGE



CONCEPTION PROFESSIONNELLE

Livraison rapide 24H Chrono

Impression encre spéciale

Or - Argent

Prix imbattable à partir de 4000 Fcfa ou \$ 8.00



+242 044758841

+242 066689011

KIN : 0899320131

JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR

Mobilisation fructueuse de tous les acteurs à Brazzaville

Les professionnels du livre, réunis du 23 au 25 avril à Brazzaville, ont formulé plusieurs recommandations à l'issue de cette manifestation d'hommage au livre et au droit d'auteur, destinée à encourager chacun, et en particulier les plus jeunes, à découvrir le plaisir de la lecture et l'irremplaçable contribution des créateurs au progrès social et culturel.

Organisée par la directrice générale du Livre et de la lecture publique, Mireille Opa Elion, et ses services, en partenariat avec l'Unesco et le Bureau congolais du droit d'auteur, cette célébration s'est déroulée en six tables rondes et plusieurs manifestations sur le thème « Sortez vos livres », dans les jardins du ministère de la Culture et des arts.

Au nom de tous les professionnels, Pierre Ntsemou a salué cette

initiative qui, a-t-il indiqué, donnera lieu à Dolisie, à partir du 24 mai 2013, à une série d'activités pour la promotion du livre et de la lecture publique.

Dans leur communiqué final, les participants ont formulé les recommandations suivantes : pérenniser l'organisation des rencontres entre les auteurs, les éditeurs et le public en plus des journées internationales du livre et du droit d'auteur ; encourager la politique de publication des fragments d'œuvres dans les médias pour susciter la lecture et l'achat des livres ; élaborer une loi instituant le dépôt légal et fixer les textes d'application ; encourager le partenariat entre les institutionnels, les privés et les pouvoirs publics afin de mobiliser les financements de l'industrie du livre ; sensibiliser les professionnels du livre aux droits d'auteur et aux

contrats pour leur permettre de mieux les promouvoir.

Clôture de la célébration de cette manifestation mondiale, Célestin Akoulafoua M'Voula, directeur de cabinet du ministre de la Culture et des arts, s'est félicité que le livre, outil de partage, de formation et d'épanouissement par excellence, ait mobilisé tous les acteurs de sa chaîne : auteurs, écrivains, éditeurs, imprimeurs, libraires, bibliothécaires, distributeurs et lecteurs.

Les tables rondes ont eu pour thèmes « Le droit d'auteur », « L'essai », « La poésie », « Le roman », « L'édition et la diffusion au Congo, défis et enjeux », pour lesquelles Ferréol Constant Patrick Gassakys, Bienvenu Boudimbou, François Ondaï Akiéra et Apollinaire Singou Basseha ont joué le rôle de modérateurs.

Bruno Okokana

MUSIQUE

Elemotho pose ses valises à Brazzaville

Lauréat 2012 du prix Découverte RFI-France 24, l'artiste namibien Elemotho est en tournée dans les instituts français d'Afrique centrale. Il posera ses valises le 31 avril à Brazzaville, avec une équipe de musiciens talentueux d'origines variées allant de la Namibie à la Sibérie en passant par le Congo-Brazzaville.

« Ma musique est un mélange de sonorités traditionnelles puisées dans le blues, le jazz et le reggae », dit-il pour se présenter.

« J'ai grandi avec des histoires racontées autour du feu, histoires qui m'ont motivé à créer quelque chose qui puisse vous faire tout aussi bien écouter que danser, sourire que pleurer, trouver la paix tout comme la sagesse », explique-t-il.

Il est le premier musicien namibien à avoir remporté le prestigieux prix Découverte sur une liste de cinq cents artistes d'horizon divers. Auteur-compositeur interprète, il a récemment signé

avec le label World Music Record un contrat de distribution mondiale, donnant ainsi à sa musique une portée internationale.

En bon « activiste musical » comme il se définit lui-même, Elemotho entame en 2013, après la sortie de son troisième album *Ke Nako/it's time*, une tournée dans vingt-cinq pays africains, après avoir parcouru l'année dernière l'Inde, la Malaisie et le Népal.

Désirée Hermione Ngoma

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Dzon Delarge buteur en demi-finale de la Coupe

Ce joueur est décidément en grande forme en cette fin de saison. L'attaquant congolais vient d'inscrire son cinquième but en moins d'un mois (trois en championnat et deux en Coupe).

Lors de la demi-finale aller, mercredi soir, face à Jablonec, Delarge a d'abord manqué une occasion énorme, plaçant son plat du pied à côté du but vide. Mais trois minutes plus tard, il se rattrape en provoquant la faute de son vis-à-vis dans la surface. Mené au score, le Slovan égalise à la 37^e.

À l'heure de jeu, alors que le Slovan a repris l'avantage, Delarge rate à nouveau le cadre, mais trois minutes plus tard, sur un nouveau centre venu de la gauche, il fait mouche du droit (63^e). Auteur d'un



Dzon Delarge a encore marqué, mercredi, lors de la demi-finale aller de la coupe nationale

rush tout en puissance, mais mal conclu par Rabusic. Un match complet, mais cet ancien joueur d'Epéna (département de la Likouala) aura tout à gagner à être plus efficace devant les buts adverses.

Camille Delourme

CHRONIQUE

Si le 1^{er} Mai nous était conté

Comme nous le faisons depuis 1890, nous célébrerons le travail le 1er mai prochain. Chacun à sa manière et en témoignant combien il est heureux de clamer son droit au travail non contraignant et de revendiquer librement au sein de toutes les corporations. Mais il est certain que nombreux sont ceux qui ignorent, ou ont oublié les origines de cette grande messe du travail qui concerne les milliards de travailleurs que nous sommes à travers le monde entier.

En effet, si une date particulière honore le travail, c'est bien le 1er mai que l'on qualifie à juste raison de "Fête du travail" dans de très nombreux pays. Mais sait-on que ce jour symbolique tire son origine de certains faits historiques dont, initialement, l'abolition de l'esclavage avec une grève, le 3 mai 1886 à Chicago, qui se solda par un bain de sang et une autre manifestation, le 1er mai 1891 à Fourmies, dans le Nord de la France, qui tourna également au drame. S'il n'est pas vain de rappeler les dégâts inestimables et irréparables de l'esclavage, nous nous appesantirons sur les deux autres faits.

Dans les usines McCormick de Chicago, les travailleurs manifestaient pour l'instauration de la journée de huit heures et le meeting de protestation du lendemain à Haymarket fut le théâtre de bagarres et de l'explosion d'une bombe qui occasionnèrent la mort de huit policiers. Huit ouvriers, que l'on qualifia d'anarchistes, furent alors arrêtés, et cinq d'entre eux furent condamnés à mort. Il s'agissait de Albert Parsons, Adolph Fischer, George Engel, August Spies et Louis Lingg, pendus le vendredi 11 novembre 1887. La date est connue depuis comme Black Friday ou « vendredi noir ». Il sied de rappeler que, faute de preuves suffisantes, ces derniers seront innocentés puis réhabilités publiquement en 1893, un déni de justice comme on peut en compter à l'époque. Et cette dernière parole inscrite sur la stèle de la tombe d'August Spies, l'un des condamnés, est bien réelle pour nous rappeler l'une des fautes que la société américaine doit expier à savoir : « *Le jour viendra où notre silence sera plus puissant que les voix que vous étranglez aujourd'hui.* »

Quelque temps après, lors de la II^{ème} Internationale socialiste qui se réunit à Paris, à l'occasion du centenaire de la Révolution française et de l'Exposition universelle, il est décidé le 20 juillet 1889 de faire de chaque 1er mai une journée de manifestation avec pour objectif la réduction de la journée de travail à huit heures. La première manifestation du genre, qui se tient donc le 1er mai 1891 à Fourmies, dans le Nord de la France, tourne au drame ; les coups de feu de la police sur les ouvriers font neuf morts. Avec ce nouveau drame, le 1er mai s'enracine dans la tradition de lutte des ouvriers européens ; les militants épinglent une églantine écarlate, en souvenir du sang versé. On peut aisément imaginer alors que les martyrs de Chicago et de Fourmies ont permis au monde ouvrier de faire du 1er mai un symbole de la lutte des classes et de l'identité.

La principale motivation de l'époque était de créer les fondations d'une société émancipée, libérée du travail contraint et, comme on pourra le constater, de ce symbole découleront les lois sur le repos hebdomadaire en 1906 et les huit heures en 1919, puis la banalisation du 1^{er} mai qui devient en 1947 un jour chômé et rémunéré.

Aujourd'hui, le 1er mai, qui se confond désormais entre la Journée internationale des travailleurs et la Fête du travail, est célébré dans de nombreux pays du monde en donnant l'occasion à d'importantes manifestations du mouvement ouvrier. Il n'a pratiquement plus de signification politique particulière, mais demeure très largement célébré par les syndicats ainsi que par les partis, les groupes et les organisations de gauche. C'est la fête dit-on. Alors, comme en France où le 1er Mai coïncide avec l'arrivée du printemps et la tradition d'offrir du muguet, offrons à nos vis-à-vis un gage de notre satisfaction de travailleurs en pensant aux chemins parcourus par nos illustres prédécesseurs !

Ferréol Constant Patrick Gassackys

Colloque scientifique sur le portique atlantique du Congo

Journée du 26 avril 2013 (Pointe-Noire)

Les travaux du Colloque sur le portique atlantique ont été consacrés à l'évocation de l'histoire de la façade maritime. Quatre communications ont été, à cet effet, suivies par les participants.



Anatole Collinet Makosso (au centre) face aux participants

Dans sa contribution sur « Le rôle des migrations de l'intérieur et de l'extérieur du Congo dans le peuplement des territoires de la côte atlantique », la Professeure Yolande Berton-Ofoueme a d'abord défini les concepts de « migration », « émigration » et « immigration » avant d'évoquer le processus des migrations internes caractérisées par l'arrivée des Vili par le Cabinda et leur occupation de toute la côte atlantique jusqu'à la frontière du Gabon, l'installation des Yombe dans le Mayombe et la migration des Lumbu vers le nord du Kouilou. Les migrations externes

sont arrivées avec l'esclavage et la construction du chemin de fer, le fonctionnement du port et le développement de la ville Pointe-Noire. L'oratrice a conclu que toutes ces migrations ont contribué et continuent de contribuer au peuplement des territoires de la côte atlantique et expliquent la base essentiellement et irréversiblement cosmopolite de la ville de Pointe-Noire. Il demeure cependant que ces migrations ont des conséquences notables, sur les plans social, économique, culturel et environnemental. Monsieur Pierre N'Dion, dans son exposé sur « le développe-

ment de la conscience des communautés de Pointe-Noire » a commencé par évaluer le poids de la population urbaine du Congo estimée à plus de 60% de la population totale. Cette indication révèle l'importance du rôle que joue la ville dans l'élaboration et la consolidation de la conscience nationale. La ville fonctionne comme un « laboratoire » de la formation de la conscience collective des communautés urbaines qui ont pris le commandement du fonctionnement général de la société. L'élite étant urbaine, la société tout entière évolue au rythme des initiatives

prises dans le sens de la modernisation et de l'ouverture. Le caractère dualiste de modes de penser, de vivre et de produire n'implique pas nécessairement une conflictualité des valeurs des systèmes lignager et moderne. Au stade actuel de l'évolution de la conscience, les deux systèmes se concurrencent sur le territoire sans que l'on sache lequel des deux prend de l'ascendance sur l'autre.

Le premier exposé fait par le Professeur Abraham Constant NdingaMbo intitulé « Punta Negra, Buvali, Loango ou l'histoire ancienne de Pointe-Noire ». La toponymie ou science des noms de lieux, des sites est ici mise à contribution pour permettre cet éclairage de l'histoire ancienne de Pointe-Noire, actuelle agglomération du Kouilou. Trois toponymes illustrent cette histoire ancienne : Punta Negra, Buvali et Loango. Ils sont chargés d'histoire, notamment celle de la traite négrière qui fit la prospérité du royaume de Loango du XVII^e au XVIII^e siècle et contribua à sa décadence au XIX^e siècle.

Intervenant par la suite, le Professeur Dominique Ngoie-Ngalla, dans sa communication intitulée « La côte du Loango : passé et

présent enlacés, une merveilleuse aventure » indique que le mouvement de peuplement du Loango remonte à la plus haute antiquité et se poursuit sous nos yeux au gré des saisons et des bouleversements sociopolitiques qui rythment le mouvement de l'économie. Au bout du compte, les habitants du Loango sont un peuple de brassage et de mélange. Le schéma de formation du peuple vili est celui-là même de la formation de la Nation. Et la Nation est conscience. Le Portugal renforça sa présence en Angola et au Cabinda et poussa les marchands des autres Nations à quitter la zone. Ce fut notamment le cas des Hollandais qui se replièrent plus au Nord, au royaume de Loango. Mais ces négociants étaient-ils partis tous dans l'aventure du Cap ? Il est impossible de le savoir. Ce qui est certain c'est qu'il y eut incontestablement quelques hésitants qui restèrent dans les parages du fleuve Congo. Ils durent se fondre dans la masse de tous les petits commerçants portugais restés sur les côtes congolaises pour continuer à vendre aux populations, leurs pacotilles. Autrement, on n'expliquerait pas aisément l'arrivée précoce des commerçants hollandais au Stanley Pool



Les universitaires congolais présents au colloque

(SUITE)

Colloque scientifique sur le portique ...

dès que l'Acte de Berlin de 1885 fut rendu public, garantissant l'exercice libre du commerce sur le fleuve Congo. Si l'on met de côté le Lady Alice, cette longue chaloupe qui permit à Henry Morton Stanley de descendre le fleuve Congo depuis le lac Tanganyika jusqu'à l'Atlantique et le Noël Ballay que Pierre Savorgnan de Brazza fit monter à Lekety par son fidèle compagnon, Noël Ballay pour descendre l'Alima lors de son troisième voyage, le premier bateau de commerce qui remonta le grand fleuve fut le Holland de la société la N.A.H.V. Devenu une zone du commerce libre, le royaume de Loango devint alors le centre d'attraction des trafiquants de plusieurs Nations.

Dans un exposé intitulé « Chefferie administrative, condamnations du Ma-Loango MoéPwati II (1926-

1927) et résistance vili », Antoine-Marie Aissi a traité des mutations politiques du pouvoir politique au royaume de Loango sous la colonisation. Articulant son propos en trois parties, l'orateur a dans un premier temps, restitué, à propos des relations entre de la royauté et l'administration de l'État colonial, la nouvelle réalité du pouvoir colonial soumis aux rigueurs de l'indigénat et la chefferie administrative. Ensuite, à titre d'illustration des abus du système colonial, l'orateur s'est appesanti sur la condamnation et la destitution de Ma-Loango MoéPwati II en 1926/1927. Enfin l'exposé d'Antoine-Marie Aissi met en exergue les réponses de l'élite et des populations vili à la condamnation à mort de Ma-Loango.

Sur le plan des infrastructures de développement économique et la promotion



Émilienne Raoul (au centre)

des écosystèmes de la côte atlantique, les participants ont entendu les communications de Monsieur Alphonse Mbama et de Monsieur Emmanuel Ngono.

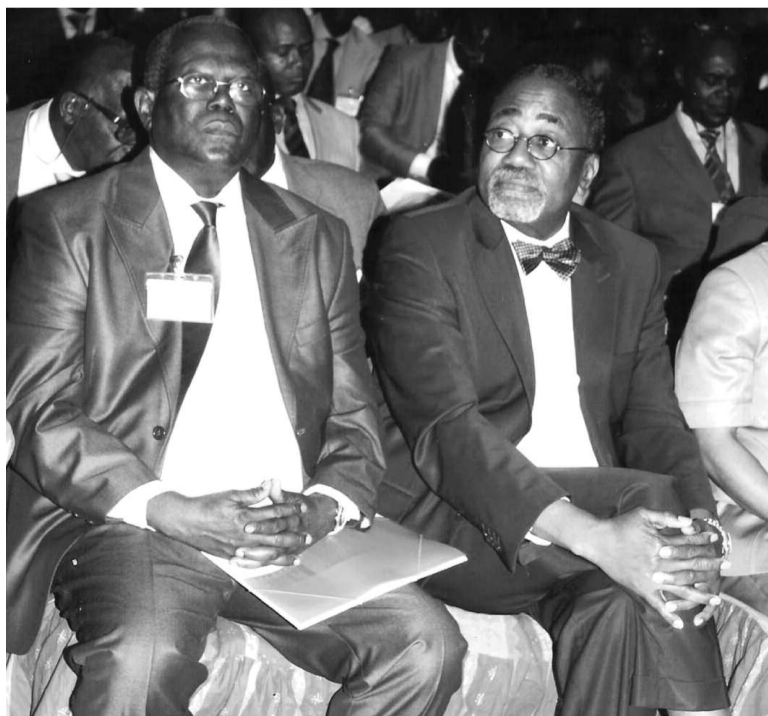
Monsieur Alphonse Mbama a présenté à l'assistance une description sommaire du processus de conception et de réalisation d'un portique atlantique sur la façade maritime des côtes congolaises.

préciable au pays. Dans le même ordre d'idées, cet ensemble d'installations qui s'adaptent harmonieusement au projet NEPAD, constituent un atout majeur de nature à faire jouer à la République du Congo la pleine mesure de sa capacité de pays de transit en Afrique centrale. Enfin les nombreux travaux d'infrastructures engagés sur le territoire natio-

transport multimodal, articulé en Portique Atlantique congolais, les populations de notre pays d'où qu'elles viennent, ont de justes raisons de se sentir à la fois fiers, solidaires et motivés, plus que jamais, pour que ces grands outils d'organisation économique, qui appartiennent à tous puissent servir avec efficacité, et le pays et l'Afrique centrale et le



Quelques conférenciers



Camille Bongou et le ministre Rodolphe Adada

À cet égard, l'orateur a indiqué que le portique atlantique implanté dans les côtes maritimes congolaises qui s'appuie sur des fondations solides constituées de flux importants de matières premières et de matières semi-ouvrées et sur une population jeune et dynamique, demeure depuis sa création une pièce maîtresse en perpétuel devenir, jouant un rôle moteur majeur sur le plan économique, sur les 150 km de façade océane ouverte sur l'une des mers les plus fréquentées au monde. De toute évidence, il apporte une valeur ajoutée très ap-

préciable au pays. Dans le même ordre d'idées, cet ensemble d'installations qui s'adaptent harmonieusement au projet NEPAD, constituent un atout majeur de nature à faire jouer à la République du Congo la pleine mesure de sa capacité de pays de transit en Afrique centrale. Enfin les nombreux travaux d'infrastructures engagés sur le territoire natio-

monde. Dans sa contribution « Économie de la mer vue en termes d'atouts de la mer », Emmanuel Ngono a situé la mer comme :

- un espace physique et une actrice climatique ;
- une génératrice de ressources ;
- une espace privilégié du commerce international, à travers les transports maritimes ;
- la source de la vocation de transit du Congo.

En ce qui concerne la mer perçue comme un espace physique et comme une actrice climatique, l'orateur a

(FIN)

Colloque scientifique sur le portique ...

rappelé que la mer fonctionne comme un système organisé que l'on a coutume de comparer à un tapis roulant, en ce qu'elle participe simultanément à l'alimentation et à l'entretien de la couverture isolante et chauffante qu'est l'atmosphère, au refroidissement des couches solides qui enveloppent le moteur lithosphérique de la planète, souvent comparé au moteur d'un réacteur. À propos des ressources générées, il convient de retenir les ressources halieutiques ou produits de la pêche, des matières premières marines, les produits de biodiversité marine, des ressources touristiques et des ressources portuaires. En tant qu'espace privilégié du commerce international, il convient de reconnaître que, de nos jours, plus des trois quarts du volume mondial des échanges commerciaux se font par la mer. En ce qui concerne la pêche maritime, l'on peut noter la difficulté d'avoir des informations fiables sur les conditions dans lesquelles la



Des conférenciers attentifs aux préoccupations de l'assistance

pêche maritime est entreprise (pêche légale et pêche illégale), l'absence d'un plan d'aménagement des pêcheries maritimes, la dépendance alimentaire à Congo en raison d'une pêche artisanale assurée quasi-exclusivement par des étrangers. Le transport maritime se caractérise par un tonnage à l'export accaparé quasi-exclusivement par les hydrocarbures. Autrement le Congo ne produit plus, ou ne produit pas suffisamment. Il est de la plus haute impor-

tance de garantir la protection de l'environnement. Emmanuel Ngono a conclu son exposé sur l'importance de la mer pour le Congo, en termes de production de richesses, de création d'emplois, d'affirmation de la souveraineté nationale et de facilitation des relations entre États, notamment en matière économique. Lecas Atondi-Monmondjo, dans son exposé intitulé « Pointe-Noire, son dynamisme et ses soucis », a rappelé l'avance relative du

Kouilou et de Pointe-Noire sur les autres entités administratives du pays en raison de l'implantation des infrastructures scolaires ou la formation des cadres à l'extérieur, notamment à l'École William-Ponty. Cette antériorité n'est pas étrangère à la naissance d'un complexe de supériorité exprimé par le statut de Tchibamb. L'orateur a conséquemment indiqué le développement, à la suite d'une forte immigration intérieure liée à divers facteurs, d'un certain res-

sentiment dû à l'occupation du foncier par des immigrés qui bénéficient par ailleurs d'une certaine préférence à l'embauche depuis Brazzaville. Lecas Atondi-Monmondjo a terminé son témoignage sur le caractère essentiellement politique du dossier.

Antoine-Marie Aissi a donné lecture à l'assistance de quelques fragments d'un témoignage d'une quinzaine de pages de Monsieur Bernard Théousse, ancien membre du Comité exécutif du Parti Progressiste congolais (PPC) de Félix Tchicaya en 1957, ancien membre du Comité consultatif de la Fonction publique, ancien Secrétaire général du Syndicat de l'enseignement officiel, candidat non élu sur la liste MSA de la première circonscription du Kouilou-Niari, Chef de cabinet de Jacques Opangault en 1960, directeur de cabinet de Faustin Okomba, ancien inspecteur de l'enseignement primaire, sur divers aspects de la gouvernance nationale, suite à la conversation que l'illustre interviewé a accordée le 31 mars 2010 à Diosso à lui et à son collègue le Professeur Sylvain MakossoMakosso.

L'assistance a enfin suivi avec attention le témoignage du Dr Loembe.



Quelques officiels présents au colloque

ASSEMBLÉE NATIONALE

L'Asadho dénonce la violation flagrante des droits et garanties constitutionnels

Dans son action, l'ONG charge le bureau de la chambre basse du Parlement qu'elle accuse avoir bloqué l'examen en plénière de la motion de censure contre le gouvernement.

La dernière motion de censure introduite à l'Assemblée nationale (AN) contre le gouvernement Matata continue à alimenter des conversations au pays et à l'extérieur. Elle accroît également la récolte des réactions et indignations de la part des Congolais et des autres observateurs.

Parmi les répliques retenues, il y a celle de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), qui a dénoncé une violation flagrante des droits et garanties constitutionnels par le bureau de cette institution du pays. Pour cette ONG, en effet, le pé-

tard préparé par le député Jean-Baudouin Mayo a été mouillé grâce à une action de l'équipe d'Aubin Minaku, qui avait empêché l'examen de cette motion, le 15 avril, par la plénière de la chambre basse du parlement.

Violation de la constitution

Dans une récente intervention signée par son président, Jean-Claude Katende, l'Asadho continue à croire que le retrait des signatures par certains députés ne l'a pas été de façon délibérée ou pour des convenances personnelles, comme indiqué. Pour cette association, en effet, la non-soumission de cette question au vote de la plénière est une violation flagrante de l'article 146 de la constitution relative à la motion de censure. Pour l'ONG, le retrait des



Le Premier ministre Augustin Matata Ponyo

signatures après que la motion a déjà été déposée devant le bureau de l'AN violerait également la constitution et le règlement intérieur de cette institution, qui ne prévoient pas cette possibilité.

L'Asadho a d'abord dénoncé le comportement du bureau de l'AN qui a cautionné ce retrait « qui paraît être organisé pour éviter l'examen des faits de mégestion et d'im-

punité mis à charge au gouvernement du Premier ministre Matata ». L'ONG a, par ailleurs, estimé que l'attitude de la majorité au pouvoir représentée au bureau de l'AN est de nature à empêcher tout débat démocratique et à favoriser la mauvaise gouvernance du pays. « Elle démontre que les intérêts égoïstes de certains députés sont au dessus de l'intérêt général », a regretté l'Asadho, qui s'est également dite indignée

par la corruption et la pression qui auraient déterminés certains députés à retirer leurs signatures.

Devant cette situation, l'ONG a estimé que le président de la République devrait veiller à ce que la majorité présidentielle à l'AN ne puisse pas couvrir les cas de mauvaise gestion du pays par certains ministres ou par le gouvernement. Alors que les élus devraient, eux,

veiller à ce que les droits fondamentaux prévus dans la constitution soient respectés, quelle que soit leur obédience politique, privilégier toujours l'intérêt général dans toutes les décisions qu'ils prennent et s'opposer à toute manipulation de leurs familles politiques quels que soient les moyens utilisés.

L'Asadho a aussi appelé le président de la chambre basse du Parlement à s'abstenir de toute prise de position de nature à constituer un frein au déroulement démocratique de l'AN et du pays et d'engager des enquêtes internes au sujet des informations persistantes et selon les quels les députés qui ont retiré leurs signatures auraient reçu de l'argent ou auraient été intimidés dans l'exercice de leur mandat. Cette ONG a, enfin, plaidé pour l'ouverture d'une information judiciaire contre les députés nationaux qui auraient reçu l'argent pour retirer leur signature.

Lucien Dianzenza

UDPS

La révision des statuts fait débat

Étienne Tshisekedi est sommé par la base à convoquer un congrès extraordinaire ayant à son ordre du jour la modification des statuts issus du premier congrès conformément aux textes régissant le parti.

À l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), les différents organes de direction récemment installés ne semblent pas être en phase avec la base du parti gérée par les quatre fédérations officiellement reconnues. Ces dernières, qui s'opposent énergiquement à toute velléité de modification des statuts de l'UDPS, ont eu le courage de le signifier récemment à la faveur des journées de réflexion tenues du 22 au 24 février à la paroisse Saint-Alphonse de Matete. Les participants ont eu le courage d'inviter leur mentor à revenir sur sa décision prise unilatéralement et en dehors des textes réglementaires. D'après certaines indiscretions recueillies dans le milieu, il ressort que dans ces statuts révisés et déjà notariés, un poste de vice-président aurait été créé. L'animateur dudit poste jouirait des pleins pouvoirs en cas d'indisponibilité du président national. Ce qui fait penser que le vieil et irréductible opposant (81 ans) penserait, déjà, à un dauphin pour lui succéder éventuellement aux commandes du parti.

Pour les présidents sectionnaires des quatre fédérations de l'UDPS/Kinshasa qui se sont dernièrement concertés sur la question, la procédure n'aurait pas été appliquée dans ce cas puisque les statuts révisés l'ont été de manière unilatérale sans que l'ensemble des organes et structures du parti en soient associés dans un cadre légal qu'est le congrès, organe suprême habilité à approuver de telles démarches. En fait, Étienne Tshisekedi, à en croire les fédérations de l'UDPS, serait allé à l'encontre des règles établies qui l'astreignent au préalable à porter la proposition au niveau du congrès pour approbation. Une attitude de nature à exacerber le dysfonctionnement d'un parti visiblement en panne d'inspiration. À travers des journées de réflexion organisées du 22 au 24 février dernier à la paroisse Saint-Alphonse de Matete, les sectionnaires et leurs présidents fédéraux ont mis en relief les problèmes d'ordre structurel et fonctionnel qui minent actuellement l'UDPS du fait de la mainmise de son président sur fond d'un autoritarisme qui ne s'harmonise pas toujours avec les valeurs fondamentales que prône le parti, notamment la démocratie, l'État de droit et la justice.

Dénonçant sans ambages la gestion du parti en proie aux velléités dictatoriales, la base de l'UDPS réclame à cor et à cri la convocation d'un congrès extraordinaire avant la fin de la période transitoire de trois ans (décembre 2010 - décembre 2013). Ce forum, d'après ses initiateurs, se penchera notamment sur l'épineuse question de la modification des statuts issus du premier congrès de l'UDPS conformément aux textes régissant le parti. Ces assises constituent une belle opportunité pour les membres, sympathisants et cadres du parti de procéder à une réelle introspection pour mieux cerner les difficultés qui minent le parti en interne de sorte qu'on lui administre une thérapeutique de choc.

Alain Diasso

CODE MINIER

Toute remise en cause non consensuelle conduirait à une grave crise

La Fédération des entreprises du Congo (FEC) par l'entremise de la Chambre des mines a rappelé une fois encore au gouvernement son obligation de veiller à certains impératifs au moment d'envisager la révision de la loi plus de dix ans après sa mise en œuvre.

Aussi le deuxième forum organisé à cet effet du 24 au 25 avril a-t-il réaffirmé l'intérêt pour la RDC de continuer à améliorer le climat des affaires et des investissements. Si le monde des affaires s'est dit tout aussi disposé à tenir ses engagements dont l'attrait du monde financier, la transparence avec le gouvernement, la création des emplois, le transfert des compétences, le soutien aux fournisseurs locaux et la mise en œuvre des programmes sociaux. Par contre, il a affirmé attendre une définition plus claire des changements envisagés et surtout un consensus à dégager avec toutes les parties prenantes avant d'engager l'élaboration des textes de lois. Toujours parmi les impératifs, il y a aussi la nécessité pour le gouvernement de continuer à prendre en compte les clauses de stabilité du Code actuel, la volatilité des recettes et le fardeau fiscal, la stabilité du régime fiscal et l'élargissement de l'assiette fiscale. Ce dernier point exigera le retour au formel de toutes les sociétés minières œuvrant actuellement dans l'informel. De même, il est impérieux de continuer à veiller à la priorité du droit sur toute autre considé-

ration dans les secteurs miniers et autres mais aussi d'encourager les initiatives d'exploration et d'investissement des projets, même ceux qui peuvent paraître marginaux a priori. Au terme de ces travaux dont l'objectif principal était, il faut le rappeler, de mener des concertations au sein du secteur privé à l'approche d'éventuelles consultations avec le ministère des Mines sur l'épineuse question de la révision du Code minier, les participants ont réussi à adopter des positions communes sur plusieurs points, parfois au prix de vifs échanges au regard de la complexité des questions abordées. Quatre commissions ont ainsi tablé sur les droits miniers, la fiscalité et la douane, les aspects environnementaux et la responsabilité sociale et enfin les aspects administratifs. La lecture des recommandations conduisant à l'établissement d'une feuille de route a eu lieu à huis clos, loin des objectifs des caméras. Preuve de la sensibilité de la question et de l'intérêt porté à des échanges constructifs avec le gouvernement.

Critiques et perspectives

Globalement, l'actuel Code semble à bien des égards répondre encore aux défis qu'impose le secteur. Pour autant, le texte reconnu comme équilibré devrait, selon les participants, être adapté à la situation nouvelle. « Ce

Code présente des valeurs novatrices qu'il conviendrait de préserver. Il faudra, néanmoins, en améliorer certaines dispositions pour assurer leur nécessaire mise en conformité avec celles des textes officiels, notamment la Constitution et l'Acte uniforme de l'Ohada ».

Lors de son examen, les participants ont démontré que le Code a souffert d'une faible vulgarisation et en conséquence d'une application décevante. L'administration n'a pas mené à bien ses tâches même si, paradoxalement, ont reconnu les participants, l'on a bien observé une augmentation des recettes, notamment celles générées par le cuivre passées de 50 000 à 600 000 T en dix ans, soit 1000% de hausse.

Mais aujourd'hui il faut aller plus loin. Sur ce point, l'une des recommandations adressées au pays est de chercher des solutions durables aux problèmes spécifiques du secteur et non de ne se limiter qu'aux objectifs de maximisation des recettes minières. Bien entendu, il y a encore toute la dimension attractivité à sauvegarder. Enfin, a mis en garde la Chambre des mines, toute mesure unilatérale superflue et non concertée augmente le risque d'un choc à l'instar de celui qui a prévalu lors de la revisitation des contrats miniers dont le pays continue à subir les effets à ce jour.

Laurent Essolomwa

NÉGOCIATIONS DE KAMPALA

La solution politique s'éloigne

Le M23 a rappelé de toute urgence ses délégués siégeant dans la capitale ougandaise plombant, de ce fait, l'accord final en gestation sous l'impulsion de la facilitation ougandaise.

Ce qui s'est produit le jeudi dernier à Kampala avec le retrait inattendu des délégués du M23 aux négociations directes avec le gouvernement à tout l'air d'un coup de théâtre. Des analystes avertis ne sont toutefois pas surpris par le volte-face du M23 intervenu dans la foulée de l'arrivée depuis mercredi à Goma du commandant de la Brigade spéciale d'intervention de l'Onu, le tanzanien James Mwakibolwa. Face à la détermination de l'Onu qui tient mordicus à l'application de la résolution 2098, le M23 qui mesure certainement la hauteur du danger, tend à consolider ses arrières à travers ce qui s'apparente à un repli stratégique. En rappelant ses délégués siégeant dans la capitale ougandaise, le M23, pense-t-on, chercherait à harmoniser ses vues en dégageant une position commune face à l'obstination du gouvernement de ne pas céder à ses exigences contenues dans sa proposition d'accord soumise à la facilitation. En fait, les délégués du M23 qui

ne développaient pas toujours un même entendement par rapport à l'issue des dites négociations (les uns soutenant une solution politique et les autres une option militaire), n'ont pu accorder leurs violons jusqu'aux ultimes minutes. Le déploiement de la brigade d'intervention de l'Onu les a dissuadé à dégager une position commune, toute n laissant une porte ouverte pour une poursuite éventuelle des discussions. Du reste, deux cadres du M23 seraient restés à Kampala en tant qu'observateurs. Cette attitude du M23 plombe de plus bel le projet d'accord définitif en gestation qui était censé sceller la fin des négociations. Tout allait bien, ou presque, après que les deux parties aient soumis à la facilitation leurs projets d'accord respectifs. C'est dans l'attente du texte harmonisé de la facilitation qui devrait être signé par les deux parties que le M23 s'est finalement rétracté en rappelant ses délégués. Les rebelles dont les revendications étaient balayées d'un revers de main par Kinshasa ont alors estimé que leur présence à Kampala ne se justifiait plus. En réalité, Kigali qui se trouve à la manette en téléguidant tous les faits et gestes des délégués du

M23, voudrait exploiter ce repli aux fins de chantage sur la communauté internationale en brandissant le spectre de la guerre. La finalité étant de ramener l'ONU à une solution politique qu'a toujours affectionnée Kigali qui trouve par là un sérieux prétexte pour poursuivre le pillage des ressources naturelles de la RDC en gardant en permanence un pied sur le sol congolais. Le redéploiement des éléments du M23 à Rus-thuru, Beni et dans plusieurs villages environnants procède de cette stratégie consistant à faire renoncer à l'application de la résolution 2098.

Côté gouvernement, on déclare avoir pris acte du retrait du M23 de la table des négociations. « *Le président de la République va prendre rapidement une décision, le temps de recevoir officiellement le rapport de nos délégués à Kampala* », a précisé le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende Omalanga. Plus que jamais, Kinshasa reste convaincu que la seule manière de parvenir à une paix durable à l'Est de la RDC demeure la neutralisation des groupes armés via la Brigade spéciale d'intervention qui en fait sa cible.

Alain Diasso

CÉLÉBRATION DU 1^{er} MAI

Un rassemblement des travailleurs prévu à la place du Cinquantenaire

Il n'y aura pas de défilé à cette échéance sur toute l'étendue du pays, mais plutôt un rassemblement des travailleurs, des employeurs et des membres du gouvernement appelés à débattre publiquement des questions touchant à l'avenir du secteur.

La fête du travail sera célébrée sans tambours ni trompette ce 1er mai. En lieu et place du défilé qui est un rituel généralement observé à cette occasion, le gouvernement a plutôt préféré organiser un grand rassemblement des travailleurs. Celui-ci aura lieu à la place du cinquantenaire sur le boulevard Triomphal. C'est ce qu'a annoncé le week-end le ministre du travail et prévoyance sociale qui pense que cette façon de faire tranche avec une certaine monotonie ayant souvent caractérisé la célébration de cette journée universelle. « *Nous avons voulu innover et nous avons pensé qu'après avoir bien sûr discuté et conféré avec tous nos partenaires, il vaut mieux communiquer plutôt que de festoyer* », a

expliqué Modeste Bahati. En fait, le gouvernement qui tient à donner la parole aux travailleurs en vue d'un échange public voudrait cerner les contours de leurs revendications en ce moment de basse conjoncture caractérisé par d'incessantes réclamations des meilleures conditions de travail.

Les travailleurs, les employeurs et les membres du gouvernement vont certainement débattre à l'occasion des questions touchant à l'avenir du travail en RDC. L'on ne sait pas trop comment les choses vont se passer dans la pratique. Tout ce qu'on sait est qu'il s'agit d'un échange public où toutes les parties intéressées devraient intervenir sur fond d'une réflexion plurielle susceptible de conduire à la recherche des pistes de solution. Pour une certaine opinion, ce rassemblement est une pure distraction lorsqu'on sait que le gouvernement est au faite des revendications des travailleurs qui s'articulent pour l'essentiel, sur l'amélioration du barème salarial,

les conditions de travail, de la sécurité sociale, etc. Dans l'attente du rapport de la mission gouvernementale déployée sur le terrain pour s'assurer de la bonne application de la législation en matière du travail, d'aucuns pensent qu'il y a lieu d'agir vite plutôt que d'organiser un rassemblement pour justifier des sorties de fonds au moment où l'on prône l'austérité budgétaire. En tout état de cause, cette mesure rejoint celle prise il y a quelques mois par la ministre du Genre, famille et enfant lorsqu'elle avait annulé le défilé de la journée du 8 mars en interdisant l'impression d'un pagne spécifique dédié à l'événement. Une façon de dire que la RDC est en rupture avec une tendance qui avait fait école, celle de fêter avec pompe des événements de cette envergure pendant que la crise socioéconomique continue de battre son plein avec ses effets pervers ressentis dans de nombreuses familles.

A.D.

COOPÉRATION

Visite prochaine du ministre belge de la coopération à Kinshasa

L'ambassadeur de Royaume de Belgique en RDC, Michel Lastschenko, s'est récemment entretenu avec le ministre congolais des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et Francophonie, Raymond Tshibanda N'tungamulongo, dans son cabinet de service.

Le diplomate belge a fait part de la prochaine visite à Kinshasa du Ministre belge de la Coopération. Il est annoncé dans la capitale de la RDC au mois de juin 2013.

Cette nouvelle visite d'une autorité de la Belgique après celle de mars 2013, en RDC, vient confirmer le renforcement de la coopération entre Bruxelles et Kinshasa depuis la première mandature de Joseph Kabila. Cette coopération est également manifestée par l'intervention de la Belgique dans plusieurs secteurs en RDC tant au niveau de la formation de l'armée que dans le développement proprement dit. Ce partenariat renforcé permet d'oublier les fortes crises nées des déclarations de l'ancien ministre des Affaires étrangères, Karel De Gucht, contre le régime de Kinshasa.

Dans un autre chapitre, notons que Raymond Tshibanda et l'ambassadeur des États-Unis en RDC, James Entwisle, ont procédé, le 25 avril, à la signature d'un accord de coopération dans le domaine de l'éducation relatif au statut de l'École américaine de Kinshasa (Tasok). À cette occasion, les deux personnalités ont apprécié les bonnes relations d'amitié et de coopération entre les États-Unis d'Amérique et la RDC. Pour sa part, l'ambassadeur de Russie, Anatoly Klimenko, a présenté ses adieux au chef de la diplomatie congolaise. Les deux personnalités ont, à cet effet, abordé les questions de coopération bilatérale dans plusieurs domaines d'intérêt commun entre la Russie et la RDC, ainsi que la résolution 2098 du Conseil de sécurité de l'ONU qui a été votée à l'unanimité le 28 mars dernier à New York sous la présidence russe du Conseil.

Jules Tambwe Itagali

BRASSERIE

Les Congolais doivent s'habituer à une bière au gout du citron

La trouvaille est, selon le fabricant, une des réponses aux besoins des consommateurs de boissons qui se présentent sur le marché.

Un nouveau produit de la gamme Primus, la Primus Radler, est depuis le 24 avril sur le marché congolais. Cette nouvelle recette est un mélange de la bière Primus avec le jus naturel de citron.

Ce produit a été présenté par la société productrice, la Bralima, lors d'une conférence de presse organisée le 25 avril, dans ses installations de l'avenue du Flambeau. Cette innovation qui a un taux d'alcool de deux pourcents et des vertus agréables du citron, vient, selon le fabricant, répondre aux besoins de consommateurs qui aiment mélanger la bière et la limonade, qui aiment boire un produit unique à son goût, qui préfèrent la bière légère, qui veulent bien boire tout en gardant leur lucidité et qui évitent les effets indésirables liés au taux d'alcool élevé. « *C'est le Champagne congolais* », a souligné le Marketing manager beer au sein de la Bralima, Laurent Bukasa.

L'avènement de la Primus Radler se compte, selon le directeur de marketing de la Bralima, Ben Afrifa, et Laurent Bukasa, dans le nombre d'innovations et activités prévues dans le cadre de la célébration des 90 ans de cette société brassicole en RDC. Il vient après la tournée du trophée de la Champions league Uefa, le lancement de Primus spécial 90 ans et celui de Turbo King soixante-dix centilitres. Selon ces deux responsables, ces innovations et activités permettent aux consommateurs de fêter avec leurs marques. « *Nous voulons leur donner des opportunités en vue d'être avec nous tout le temps et la plus part de temps* », a souligné Ben Afrifa.

Le produit présenté vise essentiellement les jeunes et les femmes, alors que les adultes constituent également une des cibles non négligeables touchées par cette trouvaille.

Lucien Dianzenza

CICR

Peter Maurer estime que la violence doit cesser en RDC

À l'issue d'une visite de quatre jours, le président du Comité international de la Croix Rouge (CICR) invite tous les acteurs influents d'œuvrer au plus vite pour un meilleur respect du droit international humanitaire.

Après une descente dans le Nord-Kivu, précisément à Goma, le président du CICR s'est plaint de la situation des populations qui sont victimes des violences et des souffrances qu'on leur a infligées à des niveaux rarement vus depuis deux décennies. « Dans l'oubli quasi total, les populations sont victimes d'exactions quotidiennes. Les civils sont la cible d'attaques directes qui n'épargnent ni les enfants ni les personnes âgées, et de nombreuses personnes subissent des violences sexuelles », s'est indigné Peter Maurer, rapporte un communiqué du CICR.

Pour mieux cerner cette situation, le président du CICR s'est rendu au centre Don Bosco qui héberge plus de trois mille enfants en difficulté, lesquels enfants sont encore rendus plus vulnérables par la guerre et la violence. Dans ce centre, Peter a été profondément touché par l'histoire d'un enfant de 10 ans nommé Kambale K. qui est resté sans nouvelles de ses parents depuis le mois de novembre 2012, à cause des combats et des déplacements qui s'en sont suivis.

À l'hôpital Ndosho où une équipe chirurgicale du CICR travaille depuis novembre 2012, l'hôte de la RDC est allé au chevet de personnes blessées par les récents combats. Il a eu l'occasion d'écouter l'histoire tragique d'Eden K., âgé de 8 ans, grièvement blessé par un tir de roquette ayant causé l'amputation de sa jambe.

Cependant, souligne ce communiqué, une grande partie des structures médicales dans l'est de la RDC peinent à soigner les blessés et les malades en raison du manque de matériel souvent pillé, de la présence d'hommes armés dans les centres de santé ou de l'impossibilité pour le personnel médical de se rendre sur le lieu de travail en toute sécurité.

Un appel aux acteurs influents

Au regard du tableau sombre de la sécurité à l'est du pays, le n°1 du CICR a formulé l'espoir de voir tous les acteurs influents œuvrer au plus vite pour un meilleur respect du droit international humanitaire. « Les violations graves du droit international humanitaire à l'encontre des populations doivent cesser. Il est de la responsabilité de tous les acteurs influents d'œuvrer au plus vite pour un meilleur respect du droit international humanitaire », a-t-il affirmé.

La situation sécuritaire s'est dégradée dans les deux provinces du Kivu, mais aussi dans le Katanga et les zones du Maniema frontalières avec le Nord et le Sud-Kivu. Dans la province orientale, notamment en Ituri, la situation reste également tendue. « Aujourd'hui, la recrudescence des tensions intercommunautaires et la fragmentation des groupes armés entraînent chaque jour un peu plus la région dans le chaos et la violence », a-t-il encore déclaré, tout en soulignant que cette imprévisibilité génère de fortes inquiétudes au sein des communautés et chez ceux qui tentent de leur venir en aide. Peter Maurer a salué le courage et la bravoure des volontaires en ces termes : « Dans ce contexte, la présence et l'action des volontaires de la Croix-Rouge de la RDC auprès de la population sont cruciales. Ils sont souvent les premiers à venir en aide aux habitants et à devoir faire face à la cruauté et à l'horreur de certaines situations. Leur engagement est sans limite ». Le CICR s'apprête à mobiliser ses donateurs pour renforcer ses activités dans les régions de l'est de la RDC, au regard de l'augmentation des besoins humanitaires. Cet appui va être affecté dans le domaine des soins médicaux et chirurgicaux aux personnes blessées dans les violences et dans celui de l'assistance aux populations déplacées, particulièrement en eau, nourriture et biens de première nécessité.

Gypsie Oïssa Tambwe

KINSHASA

Clôture du projet « Écoliers contre le paludisme »

Le complexe scolaire Lisanga a remporté le prix sur les quinze écoles ayant participé au concours.

Lancée le 7 mars à Kinshasa, cette campagne interscolaire s'est clôturée le 25 avril, lors de la commémoration de la sixième journée mondiale de lutte contre le paludisme dans la salle des conférences du ministère des Affaires étrangères sur le thème « Investir dans l'avenir : vaincre le paludisme ».

Le complexe scolaire Lisanga, ex-Bokeleale, qui a remporté ce concours, a égaillé l'assistance avec une saynète qui condamne les différentes pratiques négatives des communautés vis-à-vis de la fièvre causée par le paludisme. À travers ce sketch, les enfants de cette école primaire de Kin province éducationnelle Kin-Ouest, ont dit non à l'automédication et au recours au fétichisme ainsi qu'à la religion pour guérir le paludisme. Mais ils ont mis en exergue les bonnes pratiques, notamment le recours au centre de santé le plus proche de son domicile

en cas de fièvre, l'utilisation de la moustiquaire imprégnée d'insecticide à longue durée (Mild), l'assainissement du milieu et la pulvérisation intra domiciliaire.

Organisée par le programme national de santé scolaire et universitaire (PNSSU) et le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP), en collaboration avec l'Unicef et la firme Sanofi, cette campagne avait pour objectif de sensibiliser les écoliers et leurs proches au paludisme et aux bonnes pratiques de prévention et de prise en charge par des moyens ludiques. Selon le directeur du PNSU, Dr Jules Bongongo, cette campagne a permis de former quarante-cinq directeurs d'écoles et enseignants qui doivent répercuter cette formation auprès de neuf cent paires éducateurs. Ces derniers doivent aussi, à leur tour, former vingt deux mille six cents élèves dans quinze écoles ciblées dans la ville-province de Kinshasa.

En outre, « Écoliers contre le paludisme » a également permis la pro-

duction des supports de formation de haute facture. Le premier bulletin intitulé « Quoi donc Doc ? » imprimé en 72.600 exemplaires, a été baptisé par la vice-ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, Maguy Rwakabuba. Pour rappel, l'outil principal qui a servi à la sensibilisation est essentiellement une série de jeux qui représente non seulement des problèmes, mais aussi des solutions à ces problèmes pour une lutte efficace contre le paludisme. Il a été élaboré, à cet effet, un guide pour l'enseignant expliquant clairement le jeu avec des messages-problèmes et des messages-solutions et des jeux de carte consistant à chercher le pair de sa carte chez l'autre ; car seule la carte du moustique n'a pas de pair. Il y a, en outre, une boîte à image présentant également des problèmes et des solutions ; des jeux de plateau avec des dés ainsi qu'un aide-mémoire pour la carte contenant un poster et une toise.

G.O.T.

PARTENARIAT

Bientôt une usine de purification d'eau à Lemba Imbu

L'annonce en a été faite récemment par l'ambassadeur de Corée du Sud en RDC.

Au terme d'une audience accordée par le ministre congolaise des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda, l'ambassadeur de Corée du Sud en RDC, Lee Hosung, a réitéré la volonté de son pays de construire une usine de purification d'eau à Lemba Imbu dans la périphérie de Kinshasa, dont l'accord sera signé dans les prochains jours. Ce projet qui date de 2012 intéresse au plus haut niveau le gouvernement congolais pour autant qu'il doit lui permettre d'atteindre son objectif visant l'amélioration de la desserte en eau potable. Le gouvernement coréen compte aussi construire un musée national non loin du Palais du peuple, a déclaré Lee Hosung.

Ce projet tombe à propos quand on sait que le gouvernement s'est investi depuis deux ans dans la recherche des voies et moyens pour la distribution d'une eau potable à la population de la RDC. Il doit également permettre d'apaiser des organisations de la société civile qui n'ont jamais cessé de déplorer le manque d'initiatives des gouvernements dans ce secteur. Selon, le Réseau national des ONG des droits de l'homme en RDC (Rénadhoc), moins d'1% de la population kinoise accède à l'électricité et 83% des habitants de la capitale n'ont pas accès à l'eau potable. D'après des sources concordantes, les taux d'approvisionnement en eau potable de la RDC figurent parmi les plus bas dans le monde et ont baissé au cours des 20 dernières années. Les dernières statistiques font état

de seulement 26 % et 9 % de la population congolaise ayant respectivement accès à l'eau potable et à un système sanitaire adéquat. Parmi les conséquences de ces faibles taux de couverture en eau potable il y a le taux de morbidité liée à la diarrhée pour l'enfant de moins de cinq ans (en deux semaines) a atteint 20 % et les maladies épidémiques liées à l'eau et l'assainissement y compris le choléra continuent de faire des ravages dans la population.

En vue de donner une réponse satisfaisante aux nombreuses plaintes enregistrées dans le secteur de l'eau, le gouvernement avait décidé en 2012, d'accroître le taux de desserte en eau potable de 27% à 40% à l'horizon 2016.

Jules Tambwe Itagali

Voyager en Afrique du sud et vers d'autres destinations dans le monde avec la South African Airways et bénéficiez des tarifs alléchants.

HORAIRE DES VOLS SAA

1. KINSHASA

Lundi, Mercredi, Vendredi et Dimanche

| N°VOL | DESTINATION | HEURES |
|-------|-------------------------|----------------|
| Sa050 | Johannesburg – Kinshasa | 09h45 – 12h50 |
| Sa051 | Kinshasa - Johannesburg | 13h 45 – 18h40 |

2. BRAZAVILLE

Mercredi et Samedi

| N°VOL | DESTINATION | HEURES |
|-------|----------------------------|---------------|
| Sa084 | Johannesburg – Brazzaville | 09h15 – 12h25 |
| Sa085 | Brazzaville - Johannesburg | 13h15 – 18h10 |

Pour tout contact, appelez au 0817005908 - 0999925121 ou votre agence de voyage habituelle ou encore consulter notre site web : www.flysaa.com



SOUTH AFRICAN AIRWAYS

A STAR ALLIANCE MEMBER

FOOTBALL

La Fécofa tient son assemblée générale électorale le 24 mai

Parmi les conditions d'éligibilité, l'on note ce verrou : « avoir été membre du comité exécutif de la Fécofa, du comité de gestion de la Ligue nationale du football (Linafoot), de la Ligue nationale de football féminin ou de la Ligue nationale de football des jeunes, du comité d'une ligue provinciale ».

La Fédération congolaise de football association (Fécofa) a précisé la date et le lieu de la tenue de sa prochaine assemblée générale ordinaire et électorale. Les assises se tiendront le 24 mai dans la ville de Kindu, chef-lieu de la province du Maniema. Il y sera question de la présentation du rapport d'activités de saisons sportives 2011 et 2012 mais et surtout de l'élection des membres du comité exécutif de l'instance faïtière du football congolais, signifie-t-on. En effet, les membres du staff dirigeant de la Fécofa sont en fin de mandat. On va donc élire un nouveau président de la Fécofa, six vice-présidents et six membres.

Le calendrier électoral a été rendu public. Du 26 avril au 3 mai 2013, c'est le délai imparti pour le dépôt des candidatures aux différents postes au secrétariat de la commission électorale.

La publication de la liste des candidats par la commission électorale est prévue le 4 mai 2013. Et du 6 au 9 mai 2013, les candidatures seront soumises à l'examen par la commission électorale. Du 10 au 11 mai, les candidats seront informés sur leur sort par l'issue de l'examen des dossiers. Les candidatures retenues par la commission électo-



Le siège de la Fécofa à Kinshasa

rale seront publiées le 12 mai 2013. Et du 13 au 15 mai 2013, le secrétariat général de la Fécofa sera ouvert aux éventuels recours. Pendant trois jours, soit du 16 au 18 mai, il sera procédé à l'examen d'éventuels recours par la commission des recours. Et on procédera, du 19 au 21 mai, à la communication de la liste finale et officielle des candidats aux membres de l'assemblée générale et à sa publication dans la presse. Et enfin le 24 mai, l'assemblée générale sera en plénière dans la ville de Kindu.

Les conditions d'éligibilité verrous... Le secrétariat général de la Fécofa a aussi rendu publiques les

conditions d'éligibilité pour ceux qui désirent postuler à différents postes. Ainsi, le candidat doit être âgé d'au moins trente ans et de moins de 70 ans, être de nationalité congolaise, jouir des droits civiques et sportifs, justifier des connaissances suffisantes dans le domaine du football, disposer des capacités intellectuelles et morales adéquates ; il doit n'avoir pas été frappé d'une sanction pénale d'au moins six mois coulée en force de chose jugée pour faute contre la morale ou le droit commun ; il doit aussi avoir été membre du comité exécutif de la Fécofa, du comité de gestion de

la Ligue nationale du football (Linafoot), de la Ligue nationale de football féminin ou de la Ligue nationale de football des jeunes, du comité d'une ligue provinciale ; il doit n'avoir pas fait l'objet d'une sanction d'exclusion, de révocation ou de radiation prononcée par l'assemblée générale de la Fécofa, d'une ligue nationale ou provinciale, d'une entité sub-délégitaire ou d'un groupement d'intérêt du football. Toutefois, ajoute-t-on, toute personne ayant bénéficié d'une mesure de grâce ou de réhabilitation ne peut être éligible qu'après avoir passé deux années de conduite irréprochable.

Le candidat ne doit pas être en position litigieuse ou de suspension pendant la période des élections, ne pas être membre d'un comité d'une autre fédération sportive, justifier d'une résidence permanente en République démocratique du Congo ; le candidat dont le mandat est en cours au niveau des entités sub-délégitaires doit au préalable démissionner avant d'être éligible à la structure supérieure ; il ne doit pas avoir été auteur ou complice de malversation financière, soit en qualité de représentant d'un membre de la Fécofa, soit en qualité de responsable chargé d'une opération financière de la Fécofa ou de ses membres ; il ne doit jamais s'être vu refuser le quitus de sa gestion en qualité d'un représentant d'un membre de la Fécofa ou d'une entité sub-délégitaire ; enfin, il doit être proposé par au moins un membre de la Fécofa. L'on se rend compte des verrous qui sous-tendent ces conditions d'éligibilité ; des verrous qui ont souvent été des achoppements dans l'opinion sportive nationale. Comme la condition « d'avoir été membre du comité exécutif de la Fécofa, du comité de gestion de la Ligue nationale du football (Linafoot), de la Ligue nationale de football féminin ou de la Ligue nationale de football des jeunes, du comité d'une ligue provinciale », ou encore d'« être proposé par au moins un membre de la Fécofa ».

Martin Enyimo

VIE UNIVERSITAIRE

Deux journées scientifiques en hommage à Clémentine Madiya Faïk Nzuji

Les journées vont se dérouler à Kimwenda à la bibliothèque jésuite Saint-Pierre Canisius du 30 avril au 1er mai sous le haut patronage de la province d'Afrique centrale de la Compagnie de Jésus et de la faculté de philosophie Saint-Pierre Canisius.

Parvenus à l'éméritat académique, indiquent les organisateurs, les Prs Clémentine Faïk-Nzuji, Sully Faïk, Jan Schipper et Mineke Schipper de Leeuw ont gracieusement offert leurs bibliothèques privées à la Bibliothèque Saint-Pierre Canisius. « Celle-ci s'est ainsi enrichie de près de 4.600 documents de valeur scientifique certaine, couvrant des domaines divers, spécialement ceux liés à l'Afrique et à ses peuples, sur le

continent et dans la diaspora. »

Il s'agit notamment de la linguistique générale et africaine; de la littérature africaine francophone et anglophone ; de la littérature française ; de la littérature orale ; de la parémiologie et de la sémiologie. Aussi, indiquent les organisateurs, un tel geste rare de générosité est-il à l'origine de l'organisation de ces journées scientifiques en hommage à ces bienfaitrices et bienfaiteurs, singulièrement à Mme Clémentine Faïk-Nzuji qui a rendu possible ce geste. « Il s'agit de remercier ces bienfaitrices et bienfaiteurs, leurs réseaux d'amis et connaissances, et toutes les personnes qui ont aidé à l'accomplissement d'un tel don, et les présenter comme modèles de dévouement et de fécondité intellectuelle; et de



Clémentine Madiya Faïk Nzuji

célébrer un acte de foi et d'espérance en la postérité plus large

que la sienne et un acte d'abnégation qui consiste à passer son héritage ou la clé des arcanes du savoir à d'autres personnes moins fortunées que les siennes, et à inscrire cette transmission dans un espace public », soulignent les organisateurs.

En présence de plusieurs sommités du monde universitaire, la première journée va s'articuler sur le thème « Clémentine Madiya Faïk-Nzuji par elle-même et son cercle d'amies de Belgique » tandis que la deuxième sera consacrée à « L'œu-

vre de Clémentine M. Faïk-Nzuji et l'Interculturalité ».

Clémentine Madiya Faïk Nzuji est docteur d'État ès lettres et sciences humaines (études africaines) de l'Université de Paris III, Sorbonne nouvelle. Philologue, ethnolinguiste, symbologiste, chercheuse en langues et cultures d'Afrique noire et écrivaine, elle est professeur émérite à l'Université catholique de Louvain où elle a notamment enseigné la linguistique, les littératures orales et les cultures africaines. Ses recherches et publications s'organisent actuellement dans le cadre du Centre international des langues et des traditions d'Afrique qu'elle a créé en 1986 et qu'elle dirige jusqu'à ce jour.

Dani Ndungidi

GENRE

Les femmes déterminées à entrer en politique

Cette volonté a été affirmée le 25 avril à Brazzaville au cours d'une conférence-débat organisée par le Centre de la promotion de la femme en politique (CPFP) et animée par Réjane Sénac-Slawinski, professeur de sciences politiques à Paris.

Sur le thème « Penser et porter des politiques d'égalité entre les hommes et les femmes », la réflexion avait pour but de voir les enjeux ayant sacralisé les inégalités du genre, limitant ainsi les capacités des femmes en vue de promouvoir la domination de l'homme. « Nous venons de passer des moments instructifs et d'échanges », a affirmé la présidente de ladite organisation, Émilienne Raoul.

En entamant une réflexion purement scientifique afin d'amener les femmes à comprendre l'origine de la discrimination sexiste, Réjane Sénac a, pour sa part, déclaré : « Les femmes sont vues comme des êtres faibles, or la réalité est tout autre. La femme ne doit pas toujours être vue comme une aide aux côtés de l'homme, mais comme une partenaire potentielle. Ces principes visaient la valorisation du féminin en termes de qualité ». Saluant les lois sur la parité dans la constitution congolaise, en ses articles 11 et 31,

elle a, par ailleurs, expliqué qu'en Occident les inégalités salariales persistaient encore. « Le Congo est très avancé, selon sa constitution, dans la lutte contre la discrimination. Il faut donc réfléchir à la mise en cohérence des principes d'égalité », a-t-elle déclaré.

La conférencière a éclairé l'auditoire sur la lutte contre les inégalités du genre. Elle a également exhorté les femmes congolaises à œuvrer sans relâche pour des solutions durables. En louant les prouesses du Sénégal, détenant aujourd'hui 46% de femmes parlementaires, et du Rwanda, premier pays dans le classement mondial où les femmes sont majoritaires au Parlement, elle a souhaité que ces progrès soient également visibles au Congo. « La femme a une part de responsabilité dans cette situation. Nous fréquentons tous les mêmes écoles et avons les mêmes diplômes, alors pourquoi les hommes s'imposent alors que les femmes sont plus nombreuses ? Voilà pourquoi nous devons prendre conscience des raisons et mener une lutte commune », a fait savoir Anasthasie Ossangatsama, membre du CPFP.

Pendant des siècles, les femmes ont

été exclues de la scène politique. « Les femmes doivent être violentes, fortes pour diriger dans les sphères de prise de décision. Elles doivent articuler la contrainte et le volontarisme pour déboucher sur des résultats, en vue de tracer un avenir sur de nouvelles bases », a déclaré la conférencière, signalant que le CPFP avait pour mission de promouvoir la femme en vue de sa participation effective, en partenariat avec l'homme, au développement humain durable de la société congolaise. Il a pour but d'accroître le nombre de femmes en quantité et en qualité dans les organes de prise de décision. Cette conférence-débat s'est faite en présence de la présidente de ladite organisation, Émilienne Raoul, et de la conseillère du chef de l'État, au département du genre, protection des groupes vulnérables, des affaires sociales et de la solidarité, Véronique Okoumou. Des femmes parlementaires, des femmes occupant des postes à responsabilité dans les institutions constitutionnelles, les administrations et les associations, des universitaires et des étudiants, mais également de simples citoyens ont pris part à cette conférence-débat.

Josiane Mambou-Loukoula

COUPE D'AFRIQUE DES VAINQUEURS DES COUPES DE HANDBALL

L'Interclub échoue devant Petro Atletico d'Angola

Les Congolaises se sont inclinées 32-35, le 27 avril, face aux Angolaises de Petro Atletico en finale de la 29^e édition de la compétition qui a démarré le 17 avril en Tunisie.

L'Interclub qui n'a pas démérité n'était menée que sur un score de 17-19 à la pause. Il lui a manqué un peu de réussite et de concentration en seconde période pour mettre fin à l'hégémonie angolaise sur les clubs congolais. L'équipe doit cependant se consoler de cette 2^e place puisqu'elle n'a pas été si brillante tout au long de la compétition. Le club congolais a commencé péniblement la 29^e édition de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupes en perdant tous ses matchs de poules.

D'entrée de jeu, les Congolaises ont été battues par Héritage de la République démocratique du Congo (23-25) avant de subir le même sort (22-30) lors de sa deuxième sortie face à Petro Atletico d'Angola. En perte de vi-

tesse, l'Interclub n'a pas pu hisser son jeu lors de son dernier match de poule. Elle s'est, une fois de plus, inclinée (30-33) devant Tazarka. Sans remporter le moindre match, les Congolaises se qualifient pour les quarts de finale d'autant plus qu'elles ont été logées dans un groupe à quatre équipes, contrairement à la poule B qui comptait cinq formations. C'est à cette étape de la compétition qu'elles retrouvent le secret de la victoire. L'Interclub bat Africa sport d'Abidjan 28-26 et se qualifie pour atteindre le dernier carré. Un exploit réédité en demi-finale devant Héritage (27-21) qui les avait battues lors de leur première sortie. Chez les messieurs, Munisport n'a eu pour meilleur résultat que le match nul de 25 partout devant JSK d'Algérie en match de classement. Les Congolais ont été respectivement battus par Benghazi sur un score de 28-30, Fap (20-24) et Étoile sportive du Sahel (34-21).

James Golden Éloué

RÉFLEXION

La fin du modèle européen

Ni les dirigeants, ni les intellectuels, ni les hommes de médias français, allemands, britanniques, italiens, espagnols ou autre n'en ont réellement conscience, mais la crise dans laquelle s'enfonce la vieille Europe depuis des mois achève de décrédibiliser le système que celle-ci présenta longtemps comme un modèle et qu'elle s'efforce encore d'imposer au reste du monde. Sortie victorieuse de la très longue et très dure confrontation avec le communisme dont les pays de l'Est avaient fait leur religion, elle a d'ores et déjà perdu la bataille feutrée qui l'oppose aux pays émergents, la Chine en particulier.

Énoncée aussi brutalement, une telle vérité, convenons-en, a de quoi choquer les grands esprits qui croient encore que les autres Nations admirent le mode de vie et de penser des Européens. Elle est pourtant évidente pour quiconque observe de façon objective l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine où vivent désormais les huit-dixième de la race humaine, soit environ six milliards d'hommes sur les

sept milliards et quelques que compte aujourd'hui la planète.

Le déclin de l'Europe se manifeste pour les Nations émergentes dans trois grands domaines :

° Premier domaine, l'organisation de la cité et la gouvernance. Présentée comme le seul mode de gouvernement qui puisse garantir aux citoyens qu'ils vivront libres, la démocratie à l'occidentale révèle chaque jour qui passe des failles inquiétantes dans le dispositif censé assurer à chaque individu liberté, égalité, fraternité. L'état de non droit qui règne dans les banlieues des grandes villes, la reconduite à la frontière, chaque mois, de centaines d'hommes, de femmes et d'enfants sans papier, l'expulsion musclée de peuples comme les « Roms » dont le seul défaut est de ne pas se fondre dans la société, les dénis qui marquent à intervalles réguliers l'exercice de la justice, le tout amplifié par les grands médias et les réseaux sociaux, projettent une image à ce point détestable de l'Europe que celle-ci apparaît chaque jour un peu plus comme une terre

d'exil, non une terre d'accueil.

° Deuxième domaine, l'économie et les finances. Les excès engendrés par le capitalisme pur et dur ayant débouché sur une crise financière apparemment insoluble et des désordres sociaux chaque jour plus graves, le modèle économique européen est perçu comme inefficace et dangereux. Au point que, de plus en plus, les peuples du tiers-monde se tournent vers la Chine, l'Inde, la Russie même afin de leur demander aide et assistance. Et comme, dans le même temps, ces Nations aussi puissantes qu'ambitieuses se lancent à la conquête des nouveaux marchés sans exiger pour autant la soumission aux principes qui les gouvernent, elles suscitent un intérêt croissant de la part des peuples jeunes. Ainsi s'explique notamment la fantastique percée des entreprises chinoises sur le continent africain à laquelle nous assistons depuis dix ans.

° Troisième domaine, la psychologie. Quoi que prétendent ses dirigeants, la société européenne demeure profondément marquée par le colonialisme.

Sans doute ne le disent-ils pas de façon aussi brutale, mais les peuples soumis pendant plusieurs siècles demeurent à leurs yeux des peuples inférieurs; d'où des expressions aussi stupides et décalées par rapport aux réalités de ce temps que celle employée par Nicolas Sarkozy à Dakar lorsqu'il affirma sans rire : « L'Afrique n'est pas encore entrée dans l'Histoire ». Perçue dans tout le tiers-monde comme un déni, cette perception de la planète centrée sur l'Europe brise l'un après l'autre les liens étroits nés de la période coloniale. Elle creuse un fossé d'autant plus profond que le Vieux continent, d'une part, ne participe que très faiblement au développement des pays émergents et, d'autre part, continue de se comporter comme un prédateur en refusant de considérer les atteintes irréversibles à l'environnement que provoque sa suractivité.

Les pays européens n'ont manifestement pas encore pris la mesure du risque qu'ils courent en s'isolant ainsi du reste du monde. Toute la question est de savoir s'ils le feront avant qu'il soit trop tard.

Jean-Paul Pigasse